Mohon 2022-2023

Bulletin municipal

Le mot du maire

Chères Mohonnaises, Chers Mohonnais,

Voici trois ans déjà passés à la tête de notre Commune de Mohon, trois années parfois difficiles mais il faut tenir bon la barre contre vents et marées.

Ce bulletin annuel qui a tardé à sortir fera comme certaines plantes qui attendent le réchauffement de la température pour fleurir et bientôt donner des fruits. Avant les fleurs et les fruits, il y a les bourgeons, pour notre fonctionnement municipal, on peut les comparer aux dossiers de projets parfois fastidieux à rédiger. Mais petit à petit, cela avance et je suis en mesure de vous annoncer aujourd'hui que nous avons enfin pris la décision de procéder à la révision de notre plan local d'urbanisme. L'actuel date de janvier 2007 et n'est plus en phase avec les divers règlements d'urbanisme, de protection de l'environnement, des schémas d'organisation territoriale d'aménagement. Cette révision de notre P.L.U. aurait pu être lancée dès 2020 mais il y avait une possibilité de travailler sur un socle commun au niveau des trente Communes de Ploërmel Communauté, sur ce qu'on appelle un P.L.U.i. la lettre « i » pour intercommunal. Cette dernière solution n'ayant pas été retenue par une majorité de Communes de l'intercommunalité, nous en sommes revenus à un plan local avec des années perdues hélas. Nous allons, au cours des 23 réunions planifiées pendant 25 mois, essayer de répondre à toutes les exigences des schémas d'aménagement qui vont nous être imposés. Une enquête publique sera lancée et nous espérons pouvoir compter sur un maximum de visiteurs, tant il est important que la population prenne connaissance de ce qui risque fort de changer et qu'elle formule ses attentes pour son territoire. Nous devrions avoir un plan local d'urbanisme validé dans les temps, l'échéance est fixée à 2026.

Un autre dossier est en cours et va bientôt se concrétiser par d'importants travaux, il s'agit de la rénovation énergétique du complexe polyvalent qui consomme cinquante pour cent de plus en énergie qu'à son ouverture en 1998. Nous sommes assistés par Morbihan Énergies pour mener à bien l'opération avec l'espoir d'atteindre les performances énergétiques qui nous seront imposées d'ici l'année 2050. Ces travaux devraient s'étaler sur deux années, 2023 et 2024, et engendrer des soucis au niveau de l'utilisation des différentes salles. Cela demandera de l'organisation et des moyens de pallier l'indisponibilité des locaux concernés.

Enfin, le dossier « commerce de boulangerie » et aussi celui des archives communales est aussi « sur la table », en mai, nous avions lancé une consultation d'appels d'offres pour assistance à maîtrise d'ouvrage. Nous n'avons pas obtenu de réponse, aussi j'ai décidé de me tourner vers le CEREMA et le CAUE, organismes auxquels la Commune adhère et qui pourraient nous être d'un grand secours. J'attends beaucoup de ces deux organismes et de l'aide qu'ils pourraient nous apporter pour le montage des dossiers d'étude, de subvention et de financement.

Un autre chantier nous attend avec le mauvais état du clocher de l'église. La charpente a été purgée et traitée pour limiter les dégâts occasionnés par les insectes xylophages. De plus, deux cloches ne doivent plus être utilisées car les anneaux de suspension sont fissurés et la chute des cloches abimerait sérieusement le bas du clocher. Ces travaux vont être coûteux et je suis en train de rechercher les possibilités d'aide au financement et autres subventions.

Enfin, dans le cadre de la rénovation énergétique, nos logements communaux sis au Verger nécessitent une rénovation thermique car au-delà du confort, ce sont les factures de consommations en électricité qui sont inacceptables pour nos locataires. Ce projet ne démarrera pas encore cette année et je comprends l'impatience de nos concitoyens soumis à ces contraintes. Je ne les oublie pas.

A la veille de ces vacances estivales, où chacun appréciera de profiter d'un peu de repos au soleil qui ne manquera pas de nous réchauffer, je vous souhaite à tous un excellent été.

F. Mahieux

Mairie - 1, place de la Mairie - 56490 MOHON
Site internet : mohon.fr - Courriel : mairie@56490mohon.com
Saisine par voie électronique : mohon.portailcitoyen.eu
Site internet : mohon.fr et la page : mairie de Mohon

Sommaire

Le Mot du Maire ..... p. 2
Sommaire / Les infos utiles ..... p. 3
Le personnel communal ..... p. 4
Les formalités administratives ..... p. 7
Supports d'information ..... p. 8

vie municipale

Enfouissement de réseaux et voirie ..... p. 9
E.R.P. et Accessibilité/Autres décisions ..... p. 11
Tarif location salles ..... p. 14

vie locale

Les acteurs de la santé ..... p. 15
les acteurs de la vie économique ..... p. 17

Ploërmel Communauté

Les services à la population ..... p. 19
La Mission Locale de L'Emploi ..... p. 20

vie scolaire

Participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires ..... p. 21
La Cantine municipale ..... p. 21
Le RPI Mohon/ Saint-Malo des 3 Fontaines ..... p. 22

vie associative

Les associations ..... p. 24
Liste des associations ..... p. 51

Mohon 2022 dans le rétro

Mohon 2022 ..... p. 34

évènements marquants 2022

Les pompiers sont sur tous les fronts ..... p. 41
Le Bourg de Mohon et ses commerces ..... p. 41
Chantiers et stages à caractères éducatifs ..... p. 41

Département du Morbihan ..... p. 42
Gestion ordures ménagères ..... p. 44
France Services ..... p. 46
Du côté de l'urbanisme ..... p. 49
Etat civil 2022 ..... p. 50
Ploërmel Communauté ..... p. 52
Evènements 2023 ..... p. 52

Directeur de la publication : M. Francis MAHIEUX, Maire

LES INFOS UTILES

La Mairie :
Adresse : 1, Place de la Mairie - 56490 MOHON
Tél. : 02 97 93 94 20
Site internet : mohon.fr
Courriel : mairie@56490mohon.com
Saisine par voie électronique : le lien est sur le site mohon.fr et la page de Facebook de la Commune mohon.portailcitoyen.eu

Le secrétariat :
Le secrétariat est ouvert :
- Les lundi, mardi et jeudi de : 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Les mercredi et vendredi de : 9h à 12h

Permanence Maire et Adjoints :
Sur rendez-vous
Tél. d'astreinte : 07 60 45 74 78

Les services municipaux :
Cantine municipale : 07 85 74 54 83
Garderie municipale : 06 29 52 35 43

Bibliothèque municipale : 02 97 93 94 11

LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU / Urgences : 15 ou 112
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Brigade de PLOËRMEL : 02 97 74 06 14
Centre anti poison : 02 99 59 22 22
Médecin- Service de garde : 118 418
(La nuit, fins de semaine et jours fériés)
Pharmacie de Garde : 118 418
Femmes victimes de violence : 39 19
Enfance en danger : 119

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Mme Isabelle AUQUET : attachée territoriale

Janvier 2023 : le jour des vœux du Maire

Mme Séverine MARTIN :
Adjointe administrative

Les fonctions de Mme Isabelle AUQUET

En poste à Mohon depuis mars 1992, elle a vu passer cinq Maires.

Polyvalente, elle gère :

- La préparation et le suivi des dossiers soumis au Conseil Municipal,
- La publication sur le site internet, dans la rubrique « Commune », de tous les actes règlementaires,
- Les finances (préparation des documents budgétaires) et la comptabilité (paiement des factures, encaissements, gestion de la TVA et FCTVA, gestion des subventions),
- Les ressources humaines (suivi de carrières des agents, salaires, formations, encadrement des 7 agents),
- Le suivi administratif des ERP (Etablissements Recevant du Public),
- La gestion des élections (tenue des listes électorales et organisation des scrutins),
- La gestion des mails et leur transfert aux Elus ou aux services, les publications sur internet et le suivi de la veille règlementaire,
- La gestion des archives communales

Grâce à son expérience, elle connait tous les rouages du fonctionnement d'une Municipalité : des décisions du Conseil Municipal à la réalisation des projets.

Les fonctions de Mme Séverine MARTIN

Arrivée en mars 2019, elle s'occupe de l'accueil au public. Elle a en charge l'exécution et le suivi des dossiers liés à l'état civil, au recensement militaire, aux élections, au cadastre, au cimetière, aux débits de boissons temporaires, tout ce qui touche à l'urbanisme.

Elle gère aussi les locations de salles, les inscriptions à la cantine et de la garderie municipales, et assure la gestion des congés du personnel communal.

Sur le site internet de la Commune, elle met en ligne les dossiers d'inscription cantine et garderie municipales ainsi que les dossiers d'inscription aux transports scolaires du primaire. Elle affiche aussi les menus de la cantine.

Pour ce début d'année 2023, elle est nommée « Coordonnateur du recensement communal ». Mme Séverine Martin a assuré le suivi des opérations de recensement en lien avec L'INSEE.

LE SERVICE TECHNIQUE

Didier CHOUPIN :
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe à temps complet

Christian GALLIOT :
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe à temps complet

Nicolas DAUNAY :
Adjoint Technique Territorial à temps complet

L'effectif pour 2022 est stable

Compte-tenu de la possibilité d'avancement de grade d'un Agent au service technique, le poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2ème classe à temps complet a été supprimé à compter du 1er octobre 2022 pour être remplacé, à cette même date, par un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe à temps complet. Le tableau des effectifs du Personnel Communal a été mis à jour au 1er octobre 2022.

Leur travail

Chacun a ses propres compétences, mais au sein de la commune, leurs tâches sont diverses. Ils peuvent travailler seul ou ensemble selon la nécessité du chantier.

- Ils entretiennent les espaces verts, le cimetière…
- Ils préparent le passage de la balayeuse dans le Bourg.
- Ils interviennent aussi en campagne pour des actions ponctuelles de curage de fossés, de déblaiement en cas d'inondations…
- Ils font aussi de l'entretien dans les bâtiments communaux, posent ou réparent des panneaux indicateurs…
- Ils interviennent en renfort pour sécuriser les trajets « Ecoles-cantine ».
- Ils assurent la pose et la dépose des décorations de Noël. A cette occasion, ils profitent de la location de la nacelle pour nettoyer les gouttières de l'église et des autres bâtiments communaux encombrées de feuilles ou de fientes d'oiseaux.

L'hiver dernier, ils ont réalisé des aménagements dans le local technique pour mettre en sécurité le petit matériel.

Les acquisitions de 2022

Pour les besoins du service technique, la Commune a procédé, le 1er décembre 2021 à l'acquisition d'une remorque de travaux publics surbaissée de 12 tonnes auprès de la SARL Goltais (Rolland) pour un montant de 19 000.OO€ HT, soit 22 846.00 € TTC. La reprise de l'ancien matériel 1200.00 € TTC.

En novembre 2022, la Commune a acheté avec la Société MANUTAN COLLECTIVITES de NIORT un nettoyeur à haute pression à moteur thermique (pression maxi 230 bars, débit d'eau 8OOl/h) pour un montant de 1530.00 € HT, soit 1 843.20 € TTC. Ce matériel permettra de laver et nettoyer des surfaces et monuments sans avoir à recourir à un branchement électrique.

MOHON REÇOIT LE PRIX « ZÉRO PHYTO » 2023 » DÉCERNÉ PAR LA RÉGION BRETAGNE

Depuis 2009, la Région Bretagne encourage les collectivités bretonnes a banni définitivement l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics.
L'impact des phytosanitaires sur la santé humaine, sur l'eau et notre environnement n'est plus à démontrer. La Commune de Mohon les a supprimés et remplacés par des mesures alternatives au désherbage chimique. Nous remercions nos agents techniques pour leur investissement dans cette démarche. Nous remercions aussi les jeunes et leurs encadrants ont participé au nettoyage des espaces verts pendant leurs vacances.

LE 8 JANVIER 2023 : M^ME ISABELLE AUQUET ET M. CHRISTIAN GALLIOT À L'HONNEUR

Le jour de la cérémonie des vœux, le Maire Francis MAHIEUX a remis la médaille de vermeil à Mme Isabelle AUQUET pour 30 années de service. Isabelle a succédé à M. Henri SAILLARD au poste de secrétaire de mairie en 1992.
Puis, il a remis la médaille d'argent à M. Christian GALLIOT pour 20 années de service en qualité d'agent technique. Il est entré comme employé de voirie à la Commune de Mohon en 2001.

AUTRE PERSONNEL COMMUNAL

M^me Marie-Andrée DANET : Adjointe Technique Territoriale à temps non complet (12h 7/35^ème)

Mme Marie-Andrée DANET est chargée du nettoyage des bâtiments municipaux. Elle assure aussi l'accompagnement des enfants de l'école à la cantine ainsi que l'aide aux repas.

Mme Nathalie ROBERT assure le service de la garderie municipale dans les locaux de l'école des Saints Anges de Mohon

M^me Nathalie ROBERT : (Adjointe Territoriale d'Animation à temps non complet (9h 50/35^ème)

OUTILS NUMÉRIQUES ET DÉMATÉRIALISATION

Raccordement à la plateforme COMEDEC *(Communication Electronique des Données d'Etat Civil)*

Ce dispositif est géré par l'ANCT (Agence National de Cohésion des Territoires). Il permet pour les Communes raccordées de :

- Simplifier les démarches des usagers.
  Pas d'actes d'état civil à fournir pour un passeport ou une carte nationale d'identité.
- Simplifier les échanges entre Administrations.
- Limiter la fraude documentaire mais pas l'usurpation.
- Réduire le nombre de demandes en multicanal grâce à une gestion unifiée informatisée.
- Supprimer la mise sous pli des réponses aux demandes et des frais d'affranchissement associés
- Simplifier la vérification des données d'état civil via la dématérialisation.

Les documents concernés :
Le dispositif s'applique aux actes de naissance, de mariage et de décès.

L'équipement nécessaire :
Le prestataire informatique de la Commune devra incorporer un module (JVS) dans le logiciel d'état civil.

Le coût de ce module est de 390.00 € TTC.

Pour un bon fonctionnement de ce service, un ordinateur dédié à ce dispositif a été acheté pour un montant de 1 154.81 €. Ce service est opérationnel depuis mars 2022.

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le premier janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être dématérialisées.

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) est accessible sur le site « mohon.fr » :
➤ Rubrique : vie quotidienne

Demande de
Certificat d'urbanisme
cerfa

➤ Autorisation d'urbanisme

En cliquant sur le lien suivant :
https://gnau.megalis.bretagne.bzh/pc/gnau

Le partage des dossiers entre tous les acteurs de l'instruction se fera via une plateforme unique : « PLAT'AU »

Ceux qui le souhaitent pourront déposer leur dossier sous forme papier.

La réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales

La réforme née de l'Ordonnance N°2021-1310 du 7 octobre 2021 est entrée en vigueur le 1er juillet 2022.

Optionnelle pour les communes de moins de 3500 habitants, le Conseil Municipal, lors de la séance du 17 juin 2022, a décidé la publication des actes locaux (règlementaires) sous forme électronique sur le site internet de la Commune : www.mohon.fr à compter du 1er juillet 2022. La Commune de Mohon le faisait à titre expérimental depuis 2021.

La date de publication des actes des collectivités et de leurs Groupements (délibérations, décisions, arrêtés, règlements …), par voie électronique sur le site internet de la Commune, confère aux actes leur caractère exécutoire.

Un affichage papier est à disposition de ceux qui le désirent à l'accueil de la Mairie et sur totem.

supports d'information

SITE INTERNET

mohon.fr

Rubriques : Accueil / Publications légales des actes à partir du 1.7.2023 / Open data/Marchés publics / La commune / La Mairie / Vie associative / Jeunesse / Vie quotidienne / Etat civil / Divers / Livre d'or.

Dans l'onglet « Commune », vous avez accès à tous les actes règlementaires de la vie municipale : convocations du Conseil Municipal, délibérations dans leur intégralité, décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, arrêtés du Maire, etc…

Dans l'onglet « open data », vous pouvez consulter pour la Commune : ses marchés publics, les actes règlementaires et les données budgétaires.

Le bulletin mensuel

Il existe depuis déjà quelques années et est imprimé à la Mairie sous la responsabilité du Maire. Ce mensuel, qui a vu le jour sous l'ancienne Municipalité, était distribué dans les commerces de la Commune.

Depuis septembre 2020, la distribution se fait par voie postale. Cela permet aussi aux habitants des villages éloignés du Bourg ou ayant des difficultés avec le numérique d'avoir les infos municipales et communales

Le bulletin d'information annuel

C'est un récapitulatif de l'année écoulée. Il est beaucoup plus ancien que le mensuel. Son impression est confiée à une imprimerie. Ces deux dernières années, sa distribution a été confiée à la Poste mais cela n'a pas toujours été le cas.

L'APPLICATION : PANNEAU POCKET

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre, en temps réel, des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

C'est une application gratuite, sans publicité ni aucune récolte de données personnelles à télécharger sur son smartphone, tablette et accessible depuis un ordinateur. Gratuite pour l'usager.

ACHAT D'UN AFFICHEUR DIGITAL

Par délibération en date du 17 juin 2022, le Conseil Municipal a validé la proposition du Maire pour l'achat d'un afficheur digital pour l'affichage en mairie en remplacement des vitrines d'affichages extérieures actuelles.

L'acquisition du totem « yumo horizontal 46 pouces, commercialisé par Display Média s'élève à 11 968.00 € HT, coût du câblage et de l'installation en sus.

La maintenance annuelle est fixée à 719.00 € sur site. Le devis est ré-actualisable.

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX ET VOIRIE

Rue du Four

L'historique :

Le 7 novembre 2019, le Conseil Municipal s'était prononcé pour l'enfouissement des réseaux Rue du Four et la réfection de la voirie.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 31 juillet 2020, le Conseil Municipal a validé les devis et conventions de financement reçus du Syndicat Morbihan Energies pour :

- Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques (fils nus et fils torsadés).
- Les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public (6 points lumineux).
- Les travaux d'enfouissement des infrastructures télécom.

Il a aussi validé la proposition d'Orange pour la mise en souterrain de ses réseaux aériens de communications électroniques établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité.

L'intégralité des crédits pour la réalisation des travaux cités ci-dessus figurent au Budget Primitif 2020.

Les enfouissements de réseaux :

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont été réalisés en 2021 et la réfection de la voirie en 2022.

Le Syndicat Morbihan Energies (à qui la Commune a confié la maîtrise d'ouvrage), subventionne les travaux d'enfouissement des réseaux électriques à hauteur de 70% du montant HT pour les fils torsadés et 50% pour les fils nus. Il prend aussi en charge la TVA. Quant aux ouvrages concernant l'éclairage public, à réception du procès-verbal des installations, la Commune en devient propriétaire et, à ce titre, peut bénéficier du FCTVA (Fond de Compensation de la TVA.

La réfection de la voirie :

Le Conseil municipal avait validé en 2020 un plan pluriannuel d'investissement sur 3 ans pour l'entretien de la voirie à l'intérieur de l'agglomération et en campagne.

L'étude des programmes de voirie a été réalisée par la SELARL NICOLAS Associés, Géomètres-Experts, pour un montant HT de : 3 384.00 €

Les travaux de la rue du Four :

Ils étaient inscrits dans le programme pluriannuel de voirie 2021. Ils ont été réalisés en 2022 par l'entreprise COLAS clôturant ainsi l'aménagement de cette rue.

La clôture :

Afin de redéfinir la limite des propriétés privées GAPAILLARD et CHEVALIER du domaine public, dans le respect des dispositions du Plan Local d'Urbanisme, le Conseil Municipal, en date du 14 juin 2019, a décidé de prendre en charge les frais de bornage et la remise en état de la clôture.

La mise en place de la clôture de grillage rigide avec soubassement a été réalisée par la SARL Le Borgne Maxime Paysage de Trévé (22) pour un montant de 2 296 € HT.

La réfection de la chaussée (150 m)

Le montant des travaux préliminaires, de terrassements, de création de chemin et partie neuve de chaussée, d'empierrements, de revêtements (enrobés noirs), de mise à niveau des grilles et regards et de fourniture et pose de panneaux de signalisation routière s'élève à 17 384.58 € HT.

Rue Saint-Vran

Les travaux d'enfouissement de réseaux sont terminés.

Comme pour la Rue du Four, les anomalies entre le tracé de la voirie en place et celui des documents d'urbanisme devront être réglées.

Lors de la séance du 23 septembre 2022, le Conseil Municipal a accepté le remboursement des frais de raccordement au réseau public des eaux pluviales en limite de propriété dans le cadre de la construction d'une maison d'habitation par la société PATSYL-LO. Le montant des frais s'élève à 1 534.44 € TTC ;

Rue de la Pierre Bise

Les travaux d'enfouissement de réseaux sont terminés.

La réfection de trottoirs prévue dans le programme pluriannuel d'investissement Voirie est reportée pour non-conformité du réseau de collecte des eaux pluviales. Ce dernier devra être refait au préalable dans son intégralité.

Les autres travaux de voirie

Année 2021 - Tranche ferme :
> Launay-Caro : 200m : Montant HT : 10 906.78 €
> Aire de vidange Camping-cars : Montant HT : 7 916.74 €

Année 2021 - Tranche conditionnelle :
> Parking PMR de la salle polyvalente 55 m² : Montant HT : 2 451.97 €
> Launay-Geffray : 228 m : Montant HT : 12 987.40 €

Année 2022 - Tranche ferme
> La Ville Martel A: 101 m : Montant HT : 4 418.21 €
> La Ville Martel B : 113 m : Montant HT : 8 125.36 €

Année 2022 - Tranche conditionnelle
> La Ville au Voyer : 126 m : Montant HT : 6 240.44 €
> Impasse du Verger : 450 m² : Montant HT : 11 623.60 €
Soit un montant global de : 64 670.50 €

E.R.P. ET ACCESSIBILITÉ/AUTRES DÉCISIONS

Tout savoir sur les ERP

Les ERP (Etablissements Recevant du Public) et les espaces publics sont soumis à des normes et règlementations qui ont pour objectif la sécurité du public et l'amélioration de l'accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap.

ERP : Définition

Un ERP est défini par le code de la construction ou de l'habitation comme un « Etablissement recevant du public, tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises…, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payante ou non… »

Le classement

Les ERP sont classés en 5 catégories déterminées en fonction de la capacité d'accueil d'un bâtiment. Une fois le classement de l'établissement défini, il devra être validé par la commission de sécurité. Chaque catégorie a son niveau d'obligations et de règlementations.

Les règles de sécurité des ERP

Elles sont prises en compte dès leur conception. L'objectif est de :

- limiter les risques d'incendie ;
- d'alerter les occupants quand un sinistre se déclare ;
- d'alerter les secours et de faciliter leur intervention, le tout en évitant la panique ;
- de permettre une évacuation rapide et en sécurité des occupants ;

Ils doivent être composés de matériaux de construction présentant des qualités de résistance au feu. La distribution des pièces, dans un ERP, doit permettre d'assurer une sécurité suffisante.

Autres obligations

- L'éclairage de l'établissement doit être électrique ;
- Le stockage, la distribution et l'emploi de tous produits soumis à autorisation sont interdits dans les locaux et dégagements accessibles au public ;
- Les installations d'électricité, de gaz, de chauffage et ventilation doivent présenter des garanties de sécurité et de bon fonctionnement.

Alarmes et plan d'évacuation

Les ERP doivent disposer de dispositifs d'alarme et d'équipements de secours contre l'incendie qui sont mis en place en fonction de la taille et des risques encourus de l'Etablissement.

Le plan d'évacuation des locaux, accompagnés des consignes de sécurité, doit être affiché à chaque niveau desservi par une cage d'escalier, mais aussi dans chaque salle pouvant contenir au moins 5 personnes.

Les règles d'accessibilité des ERP

Elles s'imposent dans un ERP neuf et à un ERP existant ou créé dans un cadre bâti existant.

Il s'agit d'assurer l'accessibilité à toutes personnes valides ou porteuses d'un handicap, qu'il soit physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique. L'obligation d'accessibilité porte sur toutes les parties (extérieures et intérieures) des établissements et installations. Elle concerne les circulations, un nombre limité de places de stationnement automobile, les ascenseurs, les locaux et leurs équipements.

Depuis le 1er octobre 2017, un registre public d'accessibilité est obligatoire.

Aussi, à Mohon, la mise en accessibilité des bâtiments communaux existants a fait l'objet d'une étude et a donné lieu à un programme « AD'AP » (Agenda d'Accessibilité Programmé) validé par les autorités compétentes. Le contrôle de la réalisation des travaux prévus et approuvés dans le cadre d'un AD'AP est assuré par un organisme indépendant.

Eglise et Salle polyvalente

Pour ces deux bâtiments communaux concernés par l'AD'AP, c'est SOCOTEC qui a été missionné pour vérifier la réalisation des travaux.

Les visites du 10 juillet 2020 et du 07 octobre 2022 ont validé les travaux de signalisation et d'accessibilité prévus à l'église. En ce qui concerne la salle polyvalente, il restait, à la dernière visite, un lave-mains à déplacer dans le sanitaire des femmes.

C'est maintenant chose faite. La déclaration d'achèvement de travaux à envoyer à la Préfecture viendra clôturer le programme.

Réalisation d'une place PMR

La place PMR à la salle polyvalente a été réalisée dans le cadre des travaux d'accessibilité à un établissement recevant du public.
La place de parking de 55 m² a été intégrée dans le programme voirie réalisé en 2022.
Le 23 juin 2022, il a été passé un marché de prestations de services avec la société S.B.M.A. de Guégon pour les travaux de marquage en résine. Le montant du devis s'élève à 170.00 € HT.

Achat d'un défibrillateur

Le 29 avril 2022, vu la nécessité de répondre à l'obligation légale pour les ERP de 5ème catégorie, il est passé, avec LE DEFIBRILLATEUR. COM, un marché pour l'achat d'un défibrillateur (appareil, armoire et une paire d'électrodes pédiatriques) au prix de 2 114.00 € HT, s'y ajoute un forfait de 630.00 € HT pour couvrir pendant 5 ans le changement des consommables et la maintenance du matériel.

Il a été installé début 2023 à l'extérieur de la salle du Conseil Municipal.

Pour rappel : deux autres défibrillateurs sont en fonctionnement sur la commune :
- Un sur le mur du vestiaire de football ;
- L'autre près de la verrière du complexe polyvalent, côté bibliothèque.

Contrôle des équipements et des installations

Tous les équipements présents dans les établissements recevant du public font l'objet de contrôles périodiques. Contrôle annuel des matériels dans les ERP.
Le 4 février 2022, il est conclu un marché de prestations de services pour le contrôle annuel des matériels frigorifiques et de cuisson, laverie de la cuisine de la salle polyvalente et du matériel frigorifique du centre culturel du Mille Clubs avec la société HORIS SERVICES à MITRY-MORY (77). Le coût annuel est de 1 350.00 HT. La durée du contrat est de un an renouvelable deux fois par reconduction expresse, soit une durée maximale de 3 ans.

Contrôle des installations dans les ERP :

Suite à une consultation lancée le 16 mai 2022 et l'avis de la Commission d'Ouverture des Plis du 20 juin 2022 :
Il est passé un marché de prestations de services avec l'EURL Arnaud TROUFFLARD de Montauban de Bretagne pour :
- Vérification et maintenance des trappes de désenfumage, alarmes incendie, extincteurs dans les bâtiments communaux au prix annuel de 613.50 € HT.
- Vérification et maintenance de blocs de secours (éclairage de sécurité) dans les bâtiments communaux au prix annuel de 235.00 € HT.
- Une formation à l'utilisation des extincteurs au prix annuel de 290.00 € HT.

Il est passé un marché de prestations de service avec SOCOTEC de Vannes pour :
- La vérification annuelle des installations électriques, des installations de gaz combustibles, des moyens de secours, d'alarme et de protection incendie dans les ERP communaux au prix de 732.91 € HT.
- Le contrôle périodique de sécurité tous les 48 mois du compresseur à l'atelier municipal au prix de 71.40 € HT.

Il est passé un marché de prestations de service avec le laboratoire INOVALYS de Vannes pour :
- La surveillance annuelle légionnelle aux douches des vestiaires de foot (vestiaires locaux et arbitre) et à la douche du Personnel à la salle polyvalente au prix de 286.57 € HT.

Ces marchés nommés ci-dessus sont d'une durée initiale d'une année et renouvelable trois fois par reconduction expresse pour une période d'une année. La durée maximale du marché est de 48 mois.

Autres décisions 2022 du Maire

Locations d'ordinateurs :

Le 24 février 2022, il est passé un marché de services avec TBI de Ploërmel pour 1 contrat de location d'une durée de 36 mois pour :
- deux postes informatiques pour le secrétariat
- deux postes pour deux Adjoints au Maire

Le montant mensuel est de 125.00 € HT. Les contrats de maintenance, antivirus…en sus.

Achat d'un présentoir de documents :

Le 23 août 2022, pour les besoins du secrétariat de la mairie, il a été acheté un présentoir sous forme de caroussel 40 cases à la société TBI de Ploërmel pour un montant de 729.00 € HT.

Achat d'un vidéoprojecteur et écran :

Le 5 septembre 2022, il est passé, avec la société Breizh Micro Services, un marché en procédure adaptée pour équiper le centre culturel du Mille Clubs d'un vidéoprojecteur avec écran de projection portable sur pied. Les prix respectifs sont de 1 549.00 € TTC et 189.00 € TTC.

Installation d'une ligne de vie :

Le 6 septembre 2022, il est passé un marché pour la fourniture et la pose d'une ligne de vie avec la société ART CAMP de Morieux (22) afin de sécuriser l'accès à la toiture de la salle polyvalente et le nettoyage de la verrière. Le montant s'élève à 3 125.41 € HT.

Purge et traitement du beffroi de l'église :

Le 6 septembre 2022, il est passé un marché en procédure adapté pour les travaux d'entretien à réaliser dans le beffroi de l'église auprès de la société ART CAMP de Morieux (22) pour un montant de 1788.45 € HT.

Le Hameau de Sévigné

Le Hameau de Sévigné est le dernier lotissement élaboré par la Commune de Mohon.

Il est situé au nord du Bourg et s'étend sur 3 hectares avec une vue imprenable sur la forêt de Lanouée. Des lots de 500 m² à 1050 m² sont proposés au prix modique de 10 € HT le m².

Pour tous renseignements, s'adresser à :
Mairie de MOHON - 1 place de la Mairie
Tél : 02 97 93 94 20 - Mail : mairie@56490.com

L'éclairage public

L'arrêté municipal N°49/2014 du 5 août 2014 relatif aux horaires d'éclairage public précise que :
L'éclairage public sera assuré sur l'ensemble des rues du Bourg et lotissements tous les jours à l'exception de manifestations locales comme suit :
• De 7h au lever du jour
• Extinction le soir à 21h30

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 18 novembre 2022, décide de modifier ces horaires pour limiter la consommation énergétique sans nuire à la sécurité des usagers de la voirie.
Il fixe les nouveaux horaires comme suit :
• Le matin : 6h45 à 8h15
• Le soir : 17h30 à 20h30
Il décide que l'éclairage sera interrompu l'été du 15 mai au 15 septembre.

Projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente

La salle polyvalente du Centre Bourg de Mohon a été inaugurée en 1998. Ces dernières années, la flambée des coûts de l'énergie et la hausse des consommations de gaz et de l'électricité nous obligent à faire le nécessaire en matière d'économie d'énergie.
Afin de mener à bien l'action de rénovation énergétique du complexe polyvalent, le Conseil Municipal, lors de la séance du 23 septembre 2022, désigne Morbihan Energies pour assurer des missions de maîtrise d'ouvrage pour l'opération de rénovation énergétique au nom et pour le compte de la Commune.

Dossier « Boulangerie »

Lors de la séance du 2 décembre 2022, le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer une consultation pour recourir à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour :
Lot 1 : évaluer le coût de rénovation du bâtiment existant de la boulangerie ou le coût de construction d'un bâtiment neuf sur un autre site.
Lot 2 : archives communales et étage de la mairie : Il convient aussi d'étudier les financements possibles.

Année 2022/ Tarif location de salles pour les particuliers

En euros	Salle Polyvalente		Centre Culturel du Mille Club	
Evènements	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Mariage et retour mariage	400.00	700.00	300.00	500.00
Location sans repas	90.00	180.00	70.00	140.00
Location journée avec repas	150.00	300.00	100.00	180.00
Obsèques	Gratuit	20.00	Gratuit	20.00
Location SONO	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Location Vidéo projecteur	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	1 000.00	1 000.00	1 000.00	1 000.00

Année 2022/ Tarif location de salles pour les Associations et autres organismes

En euros	Salle Polyvalente	Centre Culturel du Mille Clubs
Associations locales et CUMA locales	Gratuit dans la limite de 4 manifestations/an	Gratuit dans la limite de 4 manifestations/an
Précisions que pour les associations : au-delà de 4, le tarif est le même que les associations extérieures	Gratuit dans la limite dans la limite de 4 manifestations/an	Gratuit dans la limite dans la limite de 4 manifestations/an
Précisions : (pour les associations et CUMA locales) au-delà de 4	Au-delà de 4, le tarif est le même que les associations extérieures	Au-delà de 4, le tarif est le même que les associations extérieures
Associations extérieures à but lucratif	250.00 €	150.00€
Autres organismes (ex : CMB, Crédit Agricole, Groupama…)	400.00 €	300.00 €

Conditions de location : Pour faciliter la remise en état de propreté et l'état des lieux, chaque salle ne sera louée qu'une seule fois sur une période de 2 jours qui se suivent. Toute période plus longue sera considérée comme une location supplémentaire.
La clef devra être demandée à la Mairie et restituée à la fin de la location.

Cimetière : Tarif 2022 des concessions temporaires

Durée	Concessions Terrain nu 2 m²	Concessions Terrain nu 4 m²	Concessions m² supplémentaire	Espace cinéraire terrain nu le m²	Columbarium Tarif/case	Dispersion des cendres/ Urne
15 ans	130.00 €	260.00 €	65.00 €	70.00 €	320.00 €	30.00 €
30 ans	240.00 €	480.00 €	120.00 €	120.00 €	620.00 €	
50 ans	350.00€	700.00 €	175.00 €	170.00 €	820.00 €	

Les barrières de polices

Elles peuvent être prêtées à titre gratuit mais seront à remplacer par une valeur à neuf en cas de dommages.

LES ACTEURS DE LA SANTÉ

Grâce aux associations et aux professionnels de santé présents sur le territoire de Mohon et des communes limitrophes, nous pouvons disposer de services de soins de proximité.

C'est un enjeu majeur pour répondre aux attentes de ceux qui souhaitent rester à domicile le plus longtemps possible. Outre les soins et services rendus, c'est une présence bienveillante, parfois quotidienne, envers les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou la solitude. Il faut ici saluer les bénévoles qui s'investissent au service des plus fragiles.

Association Centre de Santé du Porhoët et des Communes Limitrophes

Cette association basée à la Trinité Porhoët intervient 7 jours sur 7 sur les communes de la Trinité Porhoët, Ménéac, Mohon, Saint Malo des 3 Fontaines, Guilliers et Evriguet.

Elle a la particularité d'avoir 2 pôles :

- 1 service de soins infirmiers à domicile : le SSIAD
- 1 centre de santé infirmier à la Trinité Porhoët

La prise en charge des personnes à domicile permet de retarder une hospitalisation ou une entrée en maison d'accueil pour personnes âgées. Elle facilite le retour après une hospitalisation et permet de gérer au mieux un accompagnement de fin de vie.

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)

Le SSIAD, ouvert depuis 1989, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans qui souhaitent rester chez elles mais qui ont des difficultés à assurer les actes de la vie quotidienne.

La prise en charge des personnes âgées à leur domicile, dans un logement accessible aux conditions d'hygiène et de salubrité acceptables, se fait en complémentarité du Centre de Santé Infirmier.

Les soins sont financés par un forfait journalier versé par votre caisse en accord avec les arrêtés de Santé Régional.

Le personnel est composé de 4 aides-soignantes, d'une secrétaire et d'une infirmière coordinatrice.

Le Centre de Santé Infirmier

Composé d'une infirmière référente et de 5 infirmiers et infirmières, le Centre de Santé est ouvert à tous et intervient 7 Jours sur 7.

Les soins peuvent être réalisés dans les locaux du Centre de Santé au :

3 place de la Garaudière à la Trinité Porhoët (accès que la Salle Polyvalente)

Ils se font avec ou sans rendez-vous lors de la permanence de soins **de 16h à17h du lundi au vendredi.**

Chaque année le Centre Infirmier participe à la campagne de vaccination contre la grippe en proposant 3 journées continues sans rendez-vous.

Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à17h30.

En dehors de ces horaires, la permanence téléphonique est assurée par un infirmier ou une infirmière.

SSIAD et ou Centre de Soins Infirmiers
3 place de la Garaudière
56490 LA TRINITE-PORHOËT
Tél : 02 97 93 91 38

Le Cabinet Infirmier de Mohon

Le Cabinet Infirmier de Mohon regroupe cinq infirmier et infirmières dont trois associés :

- M. Fabien MEZANGES
- Mme Sandrine DELALANDE
- Mme Aline PLAINE

Et deux collaboratrices :

- Mme Myriam BAINVILLE
- Mme Angélie MARTIN

Ils interviennent 7 jours sur 7, sur demande, à domicile ou à leur cabinet situé au **3 rue de la Mairie.**

Le Cabinet pratique le tiers payant.

Pour tous les actes relevant de leurs compétences, vous pouvez contacter :

CABINET INFIRMIER DE MOHON
3 rue de la Mairie
56490 MOHON
Tél. : 02 97 93 96 50

L'ADMR

L'Association d'Aide au Maintien à Domicile en Milieu Rural est un réseau au service de tous. L'ADMR intervient sur les 6 communes du Porhoët.

Quels sont les services proposés par l'ADMR ?

- Aide pour l'entretien du logement, l'entretien du linge
- Préparation des repas
- Aide à la prise des repas
- Aide pour les courses
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la toilette
- Aide aux familles en difficulté
- Garde enfants

On vous propose également la téléassistance, pratique en cas de chute, il suffit juste d'appuyer sur le médaillon ou bracelet, une écoute sera présente et préviendra vos proches en cas de nécessité.

Qui peut bénéficier des services d'une aide à domicile ?

Toute personne qui recherche de l'aide au quotidien, en perte d'autonomie, personne en situation de handicap ou après une hospitalisation, une maladie ou un accident.

Quels est le rôle de l'ADMR ?

L'ADMR est un réseau associatif des services à la personne.

Nos services interviennent auprès :
- Des familles
- Personnes âgées
- Personnes handicapées

PRATIQUE, l'ensemble de ces services donne droit à 50 % d'avantage fiscal.

Vous pouvez nous joindre au :
Tél : 02.97.93.98.81 ou 06.79.04.31.64
Email : triniteporhoet@admr56.com

personia le service comme personne
S! services à la personne
ADMR
pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR recrute

Par ailleurs : l'ADMR recrute des aides à domicile. Si vous aimez les relations humaines, le contact des personnes âgées ou handicapées ou l'aide à la famille.

ENVOYER VOTRE CV À :
ADMR
Salle polyvalente - 56490 MOHON

Le Centre de Secours de la Trinité Porhoët

La Caserne des Sapeurs-pompiers de la Trinité-Porhoët compte aujourd'hui des pompiers volontaires.

Elle intervient sur les communes limitrophes du Centre de Secours : La Trinité-Porhoët, Mohon, St Malo des 3 Fontaines, Evriguet, une partie de Guilliers, Plumieux, Coëtlogon et Le Cambout.

Le jour de la Sainte-Barbe à La Trinité-Porhoët.

Les Taxis du Porhoët

Contact :
TAXIS DU PORHOËT - TAXIS-VTC BULCOURT
Email : christophe.bulcourt@dbmail.com
Tél : 02.97.93.80.91

LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE

Une Thérapeute au 3 rue de la Mairie

Mme Fabienne MEZANGES, infirmière de formation est installée comme thérapeute.

Elle pratique :
- L'hypnose thérapeutique
- La digitopuncture
- La thérapie manuelle

Toutes ces méthodes de soins ne dispensent pas d'un avis médical et ne remplacent pas une thérapeutique prescrite par un médecin.

Pour vos problématiques d'anxiété, phobie, douleur, troubles du sommeil, poids…, n'hésitez pas à prendre contact.

Tél : 06 22 12 98 09

Moginot coatching

M. Ibrahim MOGINOT est un ancien compétiteur, diplômé d'Etat, ceinture noire en karaté et jiu jitsu brésilien.

Il se propose d'être votre coach de préparation physique, votre coach minceur et de remise en forme.

Email : moginotibrahim@gmail.com
Facebook : Moginot coaching

Naturopathe

Mme Sylvie HONORE exerce au 11 rue de la Mairie à Mohon.

Elle est Naturopathe, Auteure, Conférencière, Artiste.

Tél : 06 67 37 06 11
Email : honore.sylvie@yahoo.fr
https://santenature.jimdo.com

Plénitude

Mme Céline MOGINOT pratique des : « *Massages bien-être à domicile* ». Certificats obtenus dans un organisme reconnu. « *Le toucher détend le corps et l'esprit* »

Tél : 06 49 48 28 39

Les artistes

M. Jean- Claude MOCHEL
Artiste-Peintre
Tél : 02 97 22 85 31

M. Stéphane LE GLOANEC
Artiste Peintre
Tél : 06 07 44 96 97
Courriel : stehleglo88@gmail.com

LAUREIZH/Activités Créatives
Thierry et Laure LE GUERN
Tél : 06 62 69 35 04
Email : Ugtlg56@gmail.com

Couture-Broderie

Au fil de Reine
Mme Reine-Marie BERNA, Couturière de formation
Tél : 06 86 41 35 24

Coiffure

Salon de coiffure mixte
Chris'tal Coiffure
9 Rue du Cavaire - 56490 MOHON
Tél : 02 97 93 98 40

Gites et chambres d'hôtes

Mme Françoise LETORE
Linho - 56490 MOHON
Tél : 02 97 75 53 71
Site: www.gitecoeurdebretagne.fr

M.et Mme Philippe et Jenny PEARSALL
Le Clos du Tertre - 56490 MOHON
Tél : 02 97 74 58 80

Mme Caroline GREEN
Chambres d'hôtes « La Charbonnière »
3 Bodegat - 56490 MOHON
Tél : 09 81 69 56 71 - Port : 07 62 46 59 42
Email : bookings@lacharbonnieremohon.com
Site web : https://www.chambres-hotes.fr/Chambres-hote la chabonniere_mohon_54592.htm

Les Entreprises Artisanales

Rouxel constructions
Neuf et rénovation
Rue des Fossés - 56 490 MOHON
Tél : 02 97 93 94 16

RS Sylvain ROBERT
Artisan RGE
Menuiseries Extérieures
Isolations Cloisons Sèches
Couvertures
12 Penguily 56490 MOHON
Tél : 06 66 15 35 49

Curtis constructions
Maçonnerie - Couverture
10 Penguily 56490 MOHON
Tél : 02 97 93 98 09

Menuiserie - Charpente
Sébastien DUCHESNE
ZA de St Marc 56490 MOHON
Tél : 06 26 63 51 39

Plomberie - Chauffage
Christian BOUDEAU
Le Breuil 56120 FORGES DE LANOUEE
Tél : 02 97 93 97 2

Artisan - Menuisier
M. Jean-Baptiste GUILLEN
Fabrique et pose de menuiseries
Rénovation et fabrique de meubles
Atelier au 1 Quénogé à MOHON
Contact : Tél : 06 89 06 35 91
E.mail : Guillenmenuiserie@gmail.com

Petits Travaux/O'donovan Michaël
1 Bodegat 56490 MOHON
Tél : 02 97 93 98 62

Peintre en bâtiments
Mme Estelle BRET
4 Lot Beau Soleil 56490 MOHON
Port : 06 62 20 42 29

Peintre en bâtiments décoration
Mme Danielle MARQUOIS
5 Rue du Four - 56490 MOHON
Tél : 06 68 50 82 71

Etablissement Houeix
Collecte de céréales, collecte de pommes à cidre
Agrofournitures
ZA de St Marc 56490 MOHON
Tél : 02 97 93 96 05 - Port : 06 79 92 37 26

Association Ocre - Entreprise D'insertion À But Ecologique
Vente de bois, plantations d'arbres, systèmes de phyto épuration pour assainissement
1 ZA de St Marc 56490 MOHON
Tél : 02 97 93 92 17

Au Jardin de Laureizh
M. Thierry Le Guern
Titulaire du CAP à la Licence en Jardins et Espaces Verts, il assure l'entretien de vos espaces végétalisés : tonte, débroussaillage, taille…
Contact : Tél : 06 25 98 43 66
Mail : targwern@laposte. net

Les Commerçants

A La Bon'heure
Bar - Tabac - Restaurant - PMU - LOTO de la FDJ - Relais Poste - Point-Relais CMB et Crédit Agricole
Paiement de Proximité (Finances Publiques)
Mme Nathalie QUESTROY
8 rue de la Mairie 56490 MOHON
Tél : 02 97 93 94 33

LES SERVICES À LA POPULATION

Social/petite enfance

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
26 Rue du Général Leclerc
56 800 PLOËRMEL
Mail : cias@ploermelcommunaute.bzh
Tél. : 02 97 73 20 75

RIPAME-RELAIS INTERCOMMUNAUX/PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS
• JOSSELIN : 02 97 22 30 40
• LA TRINITE-PORHOËT : 02 97 93 99 38
• MAURON : 02 97 22 99 44
• PLOËRMEL : 02 97 73 57 95

MULTI-ACCUEIL/LAEP
• PLOËRMEL : 02 97 93 63 80

Mobilités

Siège communautaire
56800 PLOËRMEL
Mail : mobilite@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 73 20 73

Sports

Rue Pierre de Coubertin
56 800 PLOËRMEL
Mail : poledessports@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 74 05 10

Développement économique

Siège communautaire
56 800 PLOËRMEL
Mail : contact-eco@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 73 20 73

Enfance-Jeunesse

ACCUEILS DE LOISIRS
• JOSSELIN : 02 97 22 24 56
• LA TRINITE-PORHOËT : 02 97 93 91 90
• MAURON : 02 97 22 99 39
• PLOËRMEL : 02 97 93 68 13

CULTURE :

POLE CULTUREL
3 avenue de Guibourg
56800 PLOËRMEL
Mail : poleculturel@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 74 08 21

MEDIATHEQUE « IL ETAIT UNE FOIS »
2 rue de la Libération
56430 MAURON
Mail : mediatheque.mauron@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 73 57 99

Environnement

SERVICE TECHNIQUE
Siège communautaire- Bâtiment PTAH
Mail : servicestechniques@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 73 20 96

SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT
Rue du Grand Dérangement
Bâtiment Kré'Active56
Mail : assainissement@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 22 29 04

SERVICE DECHETS
Siège communautaire – Bâtiment PTAH
Mail : prevention_dechets@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 73 20 96

Habitat

ESPACE INFO HABITAT
38 place de la Mairie
56800 PLOËRMEL
Mail : habitat@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 22 34 54

AUTORISATION DROIT DU SOL
38 place de la Mairie
56800 PLOËRMEL
Mail : ads@ploermelcommunaute.bzh
Tél : 02 97 73 20 97

Bureau d'information touristique

1 rue Georges Le Berd
56120 JOSSELIN
Mail : contact@broceliande-vacances.com
Tél : 02 97 22 36 43

LA MISSION LOCALE DE L'EMPLOI

La Mission Locale, Association Loi 1901, est un acteur territorial incontournable du Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne (EPCI de Ploërmel communauté et EPCI de l'Oust à Brocéliande) pour l'emploi des jeunes. C'est pour chaque jeune, un accompagnement à la carte. C'est une porte d'entrée dans la vie active et plein de solutions.

Présentation :

La Mission Locale du Pays de Ploërmel accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sur l'insertion sociale et professionnelle.

Elle apporte à chacun des conseils personnalisés selon ses besoins à chaque étape de son parcours : emploi, formation, qualification, santé, mobilité, logement, citoyenneté, budget…

Elle est à votre écoute près de chez vous pour vous aider et vous accompagner à valoriser vos compétences, révéler vos talents, construire et réaliser votre projet.

Nos missions

- Repérer et mobiliser les jeunes
- Accueillir et informer
- Orienter et conseiller
- Accompagner à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un parcours
- Un appui au recrutement à part entière
- Contribuer à l'intégration du jeune en emploi
- Contribuer à l'adaptation de la politique jeunesse sur le territoire du Pays de Ploërmel
- Développer des projets innovants en faveur de la jeunesse

L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Les dispositifs existants

- **Le plan de relance lancé à l'été 2020 : 1jeune1solution.gouv.fr**

Il s'articule autour de 3axes :

- Faciliter l'entrée des moins de 30 ans sur le marché du travail
- Simplifier l'accès des jeunes à des formations ou des programmes dédiés
- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi avec des parcours d'insertion sur mesure

- **Les accompagnements renforcés:**

- Le Contrat d'Engagement Jeunes est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois.
- Le Parrainage (le jeune est aidé par un parrain ou une marraine)
- Le RSA (en contrepartie du versement de l'allocation RSA, le jeune s'engage dans des démarches contribuant à son insertion).

Pour nous contacter

Mission Locale du Pays de Ploërmel
9 rue du Val - BP 120
56804 PLOERMEL Cedex
02 97 73 57 00
ml-ploermel@mlceb.org
www.mlceb.org
www.facebook.com/missionlocale.paysploermel/

Nos permanences

Mairies de La Trinité- Porhoët et de Ménéac
Conseiller technique : Etienne RIOU
1er et 3ème mardi matin

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIMAIRES

Ecole privée de Mohon

La convention d'association avec l'Ecole Privée de Mohon est renouvelée à compter du 1er janvier 2022.

pour une durée d'un an. La participation financière s'élève à :
- 1 359 € par élève de maternelle
- 522 € par élève de primaire

Le nombre d'élèves concernés au 01/01/2022 est de 50 dont 19 en maternelle et 31 en primaire.

Ecole Saint-Joseph de Ploërmel - Classe ULIS

Un élève de la Commune est scolarisé en classe ULIS à l'école Saint-Joseph de Ploërmel. La contribution de la Commune au titre des frais de fonctionnement sera de 522,00 € pour cet élève.

Ecole publique de Guilliers

La Commune de Mohon participe aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole Publique de Guilliers pour 6 élèves et dont 1 maternelle et 5 élémentaires.

C'est une dépense obligatoire pour la commune de résidence. Le montant s'élève à 1 741, 32 €/élève de maternelle et 525,43 € /élève de primaire. Soit un total de : 3 948,13€

LA CANTINE MUNICIPALE

Le bilan de la cantine municipale année 2021-2022 :

Il s'établit pour 4 477 repas servis dont 4 472 repas enfant et 5 repas adulte.

TOTAL Dépenses (en €)		34 402.17
Charges à caractère général	15 635.51	
Services extérieurs	18 766.66	
Autres charges		

TOTAL Recettes (en €)		14 790.00
Participation des familles	14 790.00	
Déficit cumulé 2023	19 612.17	

Prix de revient et prix facturés année scolaire 2021-2022 :

Le prix de revient du repas enfant est de 7.68 €.
Il est facturé 3.30 €.
Le prix de revient du repas adulte est de 6.08 €.
Il est facturé 6.50 €.

Le fonctionnement de la cantine :

Les repas sont confectionnés en liaison chaude et livrés par l'entreprise « Convivio » qui met aussi à disposition du personnel.
De plus, en 2022, en raison du nombre important d'enfants de maternelle fréquentant la cantine municipale et pour respecter le taux d'encadrement prévu par la législation, du 1er janvier à la fin de l'année scolaire, il a été fait appel à un prestataire privé. Ceci a engendré un surcoût de 3 121.22 € pour 1h30 de présence par jour de cantine.
L'entreprise Convivio met à disposition du personnel qui assure la préparation de la salle et le service des repas. C'est Linda ZILLIO qui occupe ce poste depuis septembre 2022. Elle est aidée dans sa tâche par Mme Marie-Andrée DANET.

Le trajet école-cantine :

L'accompagnement des enfants sur le trajet de l'école à la cantine est assuré par du personnel communal et l'employée du prestataire de service. Trois personnes encadrent les enfants pour assurer leur sécurité.

LE RPI MOHON/ SAINT-MALO DES 3 FONTAINES

> **Ecole des Saints Anges** - 16 rue du Paradis - 56490 MOHON - Tél. 02 97 93 92 97
> **Ecole Sainte Thérèse** - 1 rue du Calvaire -
56490 SAINT-MALO-DES-TROIS-FONTAINES - 02 97 75 50 68
Email : eco56.stan.mohon@enseignement-catholique.bzh
Blog : https://rpimohonstmalo.toutemonecole.fr/

L'année 2022 aura encore une fois été marquée par la COVID-19. Cela a nécessité beaucoup d'efforts, d'adaptabilité et de collaboration pour les élèves, les familles, l'OGEC, l'APEL et l'équipe pédagogique afin d'assurer des conditions d'accueil optimales dans nos écoles. Les élèves ont ainsi pu participer à différents projets et/ou sorties scolaires.

Toutes les classes ont bénéficié de différentes interventions et/ou spectacles mis en place grâce au projet éducatif local organisé par la Communauté de Communes de Ploërmel. Les écoliers ont pu suivre des cours de musique, certains ont assisté à une représentation de théâtre pendant que d'autres ont participé à un spectacle de marionnettes. Tous les enfants ont également participé à des activités diverses et variées : intervention autour du jardin pour la maternelle, venue d'une artiste à plusieurs reprises à la rencontre de GS - CP, intervention modelage avec la classe de CE1 - CE2 enfin initiation hockey pour les CM1 - CM2.

Les élèves de l'école Sts Anges de Mohon se rendent régulièrement à la bibliothèque grâce à la permanence des bénévoles. Les enfants bénéficient de lecture orale et peuvent emprunter des livres.

La classe de maternelle s'est rendu deux lundis aux écuries du Soleil à Ploërmel. Les élèves ont découvert comment s'occuper d'un poney (brossage, nourriture…) et les joies de l'équitation.

Les élèves de GS-CP et CE1-CE2 sont allés à la découverte d'une ferme sur St Malo des Trois Fontaines. Ils ont pu observer comment se déroulait une traite, découvrir le dressage des chiens de troupeau et déguster du lait frais !

Les élèves ont également été initiés au jardinage grâce à leurs enseignantes. Ils ont en effet, retroussés leur manche afin d'entretenir les bacs devant l'école Sainte Thérèse.

Les élèves de CM1 CM2 ont eu la chance de partir en classe de neige dans les Alpes fin janvier. Au programme de cette semaine intense : cours de ski, randonnée canine et randonnée raquette, découverte de la fabrication du fromage local, courses de luges et bataille de boules de neige ! Les enfants sont revenus très heureux de leur voyage.

Enfin, les élèves de maternelle et les classe de GS-CP et CE1 CE2 sont partis à la découverte de Tropical Parc fin juin.

L'année 2022-2023 a débuté avec une superbe journée RPI qui s'est déroulée à l'école Sainte Thérèse. Le frère Nicolas est venu pour la bénédiction des cartables. Le rassemblement s'est poursuivi par des ateliers autour du goût (cuisiner, sentir, goûter, classifier) et un atelier artistique où les élèves ont décoré des représentations des Trois Fontaines.

Une année 2022 qui fut riche, en projets, en rencontres et travail.

Pour la rentrée de septembre 2023, nous avons invitons à contacter l'école Les Sts Anges pour la classe PS-MS. Merci de contacter l'école au 02 97 93 92 97 ou 02 97 75 50 68.

L'école recherche des retraités bénévoles pour effectuer de l'aide aux leçons quelques soirs après la classe. Si vous avez du temps et souhaitez apporter votre aide aux élèves de l'école Sts Anges pour leurs devoirs, de 16h45 à 17h15/30, merci de contacter l'école par téléphone ou mail : eco56.stan.mohon@enseignementcatholique.bzh

Pour tous renseignements, je vous invite à visiter nos écoles sur notre site :
https://rpimohonstmalo.toutemonecole.fr
Joséphine RIBAULT

Cantine et Garderie municipales : les tarifs année scolaire 2022-2023

Lors de la séance du 23 septembre 2022, le Conseil Municipal, compte-tenu des augmentations de coûts de fonctionnement, a revu les prix des repas de la cantine municipale et de la demi-heure réelle sans goûter pour les frais de garde à compter du 1er octobre 2022. Ils sont fixés comme suit :

> Cantine municipale/Année scolaire 2022-2023 :
Jusqu'au 30 septembre : **3.30 €**
A partir du 1er octobre : **3.35 €**

> Garderie municipale/Année scolaire 2022-2023 :
Jusqu'au 30 septembre : **1.25 €**
A partir du 1er octobre : **1.30 €**

vie associative

Depuis mars 2020, le fonctionnement des associations a été sérieusement perturbé, en raison de la pandémie. Malgré les quelques contraintes sanitaires du début de l'année 2022, les associations ont pu reprendre tout doucement l'ensemble de leurs activités.

Leur rôle est essentiel pour le dynamisme d'une Commune et le bien-être de ses habitants. Par le biais des subventions ou de la mise à disposition des salles, la Municipalité apporte son soutien à toutes les associations sportives, culturelles et sociales présentes sur son territoire et aussi, dans certains cas, à des associations extérieures.

Au niveau de Ploërmel Communauté, un guide recensant toutes les activités sportives, sociales, culturelles et de loisirs est à votre disposition à l'accueil de la mairie de Mohon. N'hésitez pas à vous le procurer. Vous aurez ainsi la possibilité de faire l'activité de votre choix.

Mais aucune association n'aurait la possibilité de fonctionner sans l'investissement des bénévoles que nous tenons à saluer et à remercier chaleureusement.

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié est une association de retraités qui se réunit tous les mardis à la Salle du Mille Club.

Les enfants de l'école viennent une fois par mois jouer avec nous pour le plus grand plaisir de chacun.

Vous êtes les bienvenus pour venir passer un moment agréable autour de différents jeux de société, boules, belote, tarot, etc…

La présidente Annick VINCENT

L'ASSOCIATION L'HORIZON

Elle met à disposition des artistes des locaux sis Rue du Calvaire.

Depuis le mois de septembre, les artistes peintres : Stéphane Le GLOANEC et Jean-Claude MOCHEL travaillent et exposent dans l'atelier de la Salle le 4 bis l'Horizon. Ouvert aux heures de présence des artistes.

LES MAJORETTES

Déjà 21 ans que les majorettes de Mohon ensoleillent les villages de Bretagne avec leurs sourires, leurs joies de représenter le canton du PORHOET dans la bonne humeur que dégage le club.

Cette année les majorettes de MOHON se sont distinguées lors des championnats de France à Dreux en obtenant une mention très bien.

Pour cette année 2022/2023 le groupe s'est enrichi de 35 filles et garçons.

Le Gala des Majorettes s'est déroulé le 17 juin 2023.

Les majorettes et les membres du club profitent de ce moment pour remercier Monsieur le Maire et ses conseillers pour l'aide qu'ils nous apportent chaque année.

Les entrainements ont lieu :

- Salle polyvalente de MOHON : les mercredis de 14h30 à 16h30
- Salle des sports de GUILLIERS : les samedis de 10h30 à 12h30

Merci aux parents qui ont accompagné toute l'année.

La présidente, Mme Reine-Marie BERNA

Contact : Reine-Marie BERNA
(Présidente et instructrice)
Tél : 02 97 73 40 06 - Port : 06 86 41 35 24

LE POKER CLUB DE MOHON

Nous avons repris, après une pause de trois ans de Covid, l'organisation de notre tournoi qui a accueilli 147 joueurs.
Nous avons, depuis le mois de septembre, quelques nouveaux adhérents pour jouer le vendredi soir.
En tant que président, je suis fier de l'équipe actuelle et espère que l'avenir du club suive cette dynamique.

Olivier BERNADO

LE COMITÉ DES FÊTES

Après deux années de mise en sommeil due à la crise sanitaire, le Comité des Fêtes a lancé sa première bourse aux plants en mai. Malgré de gros désistements la veille de la manifestation (ce qui n'a pas été sans décevoir une partie des visiteurs qui avaient retardé leurs achats pour les réaliser ce dimanche-là…), le comité a décidé de reconduire cette animation en 2023, en avançant la date au mois d'avril.

Quant au vide grenier de septembre, il a accueilli dans le Bourg 110 déballeurs (Mohonnais, habitants des communes voisines ou d'ailleurs), et ce, malgré une météo incertaine le matin.
Le public nombreux a été propice aux bonnes affaires.
Cette année encore, de nombreux déballeurs nous ont félicités tant pour l'ambiance que pour l'organisation.

EMSM : ENTENTE MOHON SAINT-MALO

Lors de l'Assemblée Générale, le bilan sportif de la saison précédente a été effectué. L'équipe A descend en D3, ce qui entraîne quelques départs. En plus, la D4 est supprimée. En conséquence, nous repartons avec une seule équipe en D3. Le couscous était à emporter cette année, le doute du Covid subsistant. Le tournoi de palets a connu un beau succès.

Les résultats sportifs

EMSM : ENTENTE MOHON SAINT-MALO

Le début de saison, avec une équipe très remaniée, est compliqué. L'équipe A occupe actuellement la 8ème place.

A noter cependant la belle victoire 7 à 0 contre nos voisins et amis des Forges dimanche 4 décembre.

Les 2 équipes se sont ensuite retrouvées à « La Bon'Heure » pour assister à la victoire de l'équipe de France contre la Pologne dans une bonne ambiance.

LE BUREAU

Présidente : Alexandra MORIN

Deux vice-présidents :
Jean-François CARO et Michel DUVAL

Secrétaire : Ludovic HOUEIX

Trésorière : Marie-France CHEREL

Membre : Estelle TANGUY

Estelle Tanguy rentre dans le bureau, Ludovic Houeix est notre nouveau secrétaire. La présidente Alexandra Morin sera assistée de deux co-présidents : Jean-François Caro et Michel Duval. Bien entendu, notre fidèle Marie-France reste notre trésorière.

EQUIPE 1

C.L.K. JEUX

Actuellement nous avons 24 adhérents, qui jouent à la belote, au tarot, aux échecs, au Rummikub…

Nous nous retrouvons le vendredi soir de 20 heures à 23 heures avec une pause-café à 21h30 à la salle polyvalente de Mohon. Inscription toujours possible pour 15 euros à l'année, les Mohonnais et les citoyens des Communes voisines sont les bienvenus.

Des échanges intergénérationnels appréciés par chaque joueur et en toute convivialité.

Des parties de rigolade sur certaines tables mais dans le respect des autres joueurs.

En bref, nous ne nous prenons pas la tête. Nous partageons un moment de jeu sérieux ou moins sérieux avec le respect de chacun en toute convivialité.

L'échange intergénérationnel est apprécié. Désireux d'apprendre un de nos jeux ? Venez, nous vous l'apprendrons…

Contact : 06.82.79.11.76
Clandesloisirsquonkiffe@gmail.com

LA HARPE CELTIQUE

Mme Lilou Lefrançois :

Professeure Diplômée du CRR de Rennes donne des cours, tous styles, tous niveaux, dans les secteurs de Mohon, Mauron, Ploërmel, Josselin et la Trinité-Porhoët.

Elle se propose aussi d'animer vos mariages, réceptions… et de donner des concerts chez l'habitant.

Pour apprendre ou pour vos évènements :
Contact : Tél : 07 50 24 90 52

MRJ : MOHON RESTE JEUNE

Les membres de l'Association MRJ ont été ravis de se retrouver pour organiser l'évènement du 2 juillet 2022.

De voir le plaisir dans les yeux des enfants, la joie autour de tous, petits et grands, lors de cette soirée et tout particulièrement lors du feu d'artifice, a été notre plus belle récompense.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué et participé au bon déroulement de cet évènement.

Trois jeunes ont rejoint l'association :
- Louane ROUXEL
- Antoine GUILLARD
- Titouan PRESSARD

LES TROMPES DU PORHOËT

20 ans déjà ! L'année 2022 a été bonne pour les sonneurs des Trompes du Porhoët. Tout d'abord, nous avons commencé par un grand concert en avril dans l'abbaye de Paimpont. Ce concert était organisé par nos amis des Trompes de Paimpont qui avaient également invité les Trompes du Val sans Retour.

Sinon, pour le reste de l'année, nous avons animé un mariage et une course hippique à Guer. Nous avons participé au championnat de Bretagne à Baud et au championnat de France à Sully sur Loire en septembre. Nous avons terminé l'année par un concert à Jars (16) en pays de Sancerre, invités par nos amis sonneurs des Trompes du Pays Fort. Nous y avons passé un formidable week-end du 11 novembre sous un soleil radieux.

En cette année 2022, nous sommes riches de 9 élèves à l'école de trompes, âgés de 13 à 59 ans. Ils sont tous très assidus malgré leurs obligations scolaires ou professionnelles. Nous n'avons fait que très rarement des répétitions à moins de 6 élèves. D'ailleurs, cela se laisse ressentir au niveau des progrès de chacun tout au long de l'année. Ils sont l'avenir du groupe s'ils poursuivent leur investissement.

Le président des Trompes du Porhoët

Célestin (15 ans), Quentin (13 ans), Hermann (14 ans)

LE CLUB CYCLO DE SAINT-MARC

Les années précédentes, les sorties hebdomadaires étaient perturbées par les restrictions dues au COVID.

Quant à l'année 2022, elle s'est déroulée normalement.

Cependant, le nombre d'adhérents a fortement chuté (et oui, plusieurs coureurs ont quitté Mohon et les Communes limitrophes pour s'installer hors de notre ancien canton du Porhoët...).

Le club ne baisse pas pour autant les bras et compte sur la motivation des Mohonnais(es) qui souhaiteraient rejoindre le groupe de 5 ou 6 rouleurs réguliers.

Nous nous retrouvons le dimanche matin vers 9 heures pour des randonnées de 1 heure à 1 heure et demie dans la campagne aux alentours sur des distances de 40 à 50 km.

Contact : Le Président Patrick Normand
Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter.
Tél : 02 97 93 91 40

LE MOTO CLUB DE SAINT-MARC

Mohonnais, Mohonnaises,

Ont eu lieu le 25 juin 2023, sur le circuit du Camboudin, un éducatif minime-cadet, un championnat de Bretagne 125 et un national.

Merci à M. le Maire, aux propriétaires de terrain, aux bénévoles pour leur gentillesse, merci aussi à tous nos partenaires, aux entreprises Doré, Moizo et Rouxel pour le travail effectué sur le terrain.

Le président Christian GALLIOT

MOHON GYM

Depuis le mois de novembre, les cours de gym ont lieu le mercredi soir de 20 heures à 21 heures.

Cette année, une quinzaine de personnes participent à ces cours.

Toute personne désirant y participer sera la bienvenue.

Pour tout renseignement, téléphonez au : 02 97 93 96 51.

La présidente : Marie-Thérèse KERDAL

APEL : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI MOHON/ SAINT-MALO

L'Association des parents d'élèves a pour but de soutenir les projets pédagogiques et les activités proposées par l'école.

Elle récolte des fonds en organisant plusieurs manifestations tout au long de l'année. Ainsi, en 2022, des madeleines « Ker Cadelac » ont été proposées à la vente en février/mars.

En mai, un repas à emporter « rougail saucisses » était organisé avec un spectacle d'enfants sur le terrain près du Centre Culturel du Mille Club à Mohon.

La kermesse de l'école s'est déroulée à Saint-Malo des 3 Fontaines le 2 juillet 2022.

La traditionnelle « Potée des écoles » à emporter, le 16 octobre 2022 a connu son succès habituel.

Et après deux ans d'absence, le spectacle de « l'arbre de Noël » a eu lieu le 9 décembre à la salle polyvalente de Mohon suivi de l'arrivée du Père Noël en traineau : un grand moment de bonheur partagé.

L'APEL a participé financièrement au voyage des enfants partis au ski en janvier 2022. L'Association a aussi financé les plantations au-dessus

du muret qui longe la cour de l'école de Mohon. La mise en place a été réalisée par des parents d'élèves bénévoles de Mohon et de Saint-Malo des 3 Fontaines.

Le Bureau remercie toutes les personnes qui ont aidé, de près ou de loin à l'ensemble des activités organisée par l'APEL. Nous remercions particulièrement tous les membres de l'association, les Municipalités de Mohon et de Saint-Malo des 3 Fontaines, les partenaires, les bénévoles et, bien sûr, l'équipe pédagogique du RPI.

Le Président : Xavier CLERO

Les « plantous ».

Le bureau.

ASSOCIATION « LIRE À MOHON »

L'association « Lire à Mohon » vous accueille à la bibliothèque :
Les mardis et mercredis de 16h45 à 18 heures
Les samedis de 14h30 à 16 heures

Nous avons à coeur de faire vivre ce lieu grâce à des nouveautés régulières et aux prêts de la médiathèque de Noyal Pontivy.

Nous y accueillons les enfants de l'école avec des lectures pour les tout petits et aussi pour les plus grands. Nous pourrions également proposer des lectures pour adultes si le coeur vous en dit.

L'association a toujours besoin de bénévoles pour les permanences. Si vous aimez les livres et avez deux ou trois heures par mois à offrir, sachez que nous vous accueillerons avec plaisir. Par ailleurs, nous nous réunissons trois fois par an pour établir notre calendrier et traiter de l'actualité de l'association. Le nombre de bénévoles s'élève à douze.

Pour que vivent les livres !

LE BUREAU

Présidentes : Mmes Marie-Annick HILLION et Ginette MAUPERON

Trésorières : Mmes Patricia BIOJOUT et Marie-Annick CONAN

Secrétaires : Mmes Françoise CLERY et Marie-Françoise CLEMENT

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter :

Tél : 06 78 55 25 82 (Françoise CLERY)
Email : lireamohon@gmail.com
Passer aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

DANCERCISE

C'est une activité d'exercices et de danses pour les adultes. Venez découvrir les différents styles de danses : Bollywood, Rock and Roll, Salsa et plus encore.

Les cours sont dispensés tous les lundis de : 18h30 à 19h30 à la Salle polyvalente

Contact : Mme MURPHY
Tél. : 02 97 73 33 23
Email : stepupacademy@hotmail.co.uk
Facebook : - Dansercice Mohon

AAPPMA LA TRUITE DU PORHOËT (ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE)

La saison 2022 avait débuté sous de bons auspices avec un effectif en hausse de nos adhérents et des niveaux d'eau satisfaisants dans nos rivières. C'était sans compter sur les épisodes de chaleur qui allaient impacter nos cours d'eau tout l'été. L'avenir est sombre, quelques poissons ont pu survivre dans quelques trous, mais il faut se rendre à l'évidence que nos rivières ont beaucoup souffert de la sécheresse.

Malgré tout il faut aller de l'avant en espérant que l'année 2022 ne soit qu'un mauvais souvenir comme l'année 1976 qui avait également été une année de sécheresse. C'est pourquoi l'année 2023 sera une année de reconquête en faisant un alevinage important en alevins de truites Fario. Concernant l'ouverture de la truite le samedi 11 mars un effort particulier d'empoissonnement en truite Fario a été effectué sur nos cours d'eau principaux.

Les enfants de CM1 et CM2 des écoles primaires de Ménéac et de Mohon/St Malo des Trois Fontaines ont participé à un après-midi de découverte du milieu aquatique et d'initiation à la pêche le 31 mai 2022 à l'étang de Ménéac et le 10 juin 2022 à l'étang de la Trinité-Porhoët. Ces séances étaient dispensées par un animateur de la fédération et des membres de notre association.

Une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés le samedi 10 septembre 2022 sur le ruisseau de Bilhaut à Ménéac pour une journée d'entretien. Près de trois cents mètres de ruisseau ont été remis en état, assurant ainsi un bon écoulement des eaux.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 26 novembre 2022 à la salle de la Peupleraie à la Trinité-Porhoët pour l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Le nouveau CA est composé de 14 membres répartis sur l'ensemble de notre ex canton du Porhoët.

Liste des distributeurs de cartes de pêche de l'AAPPMA la Truite du Porhoët : GUILLIERS (bar l'Entracte), MENEAC (bar Le Menek), MOHON (bar tabac restaurant La Bon'Heure), TRINITE-PORHOET (bar le Marc'h Tray).

Journée d'entretien.

Animation pêche.

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de Mohon compte une trentaine de chasseurs ce qui représente une certaine stabilité de l'effectif.

LE BUREAU

Président : Christian GALLIOT
Trésorier : Jean-Yves LALYCAN
Secrétaire : Jean-Robert BIGORGNE

Un plan de chasse est élaboré chaque année pour chaque espèce selon le comptage effectué en début d'année. Il se fait en collaboration avec la Fédération des chasseurs qui attribue les bracelets.

Nous observons une légère amélioration sur le plan sanitaire pour le renard touché par la gale.Globalement, en l'absence de prédateurs (renard), la population de lièvres reste correcte malgré la maladie (la leptospirose).

Conseil : En cas de cadavre, il est recommandé de ne pas le toucher à mains nues car la maladie est transmissible à l'homme.

La population de chevreuils est également stable et satisfaisante. Quant aux sangliers, les dégâts sont peu nombreux mais très localisés.

Nous avons deux piégeurs agréés autorisés à lutter contre les nuisibles (renards, pies, certains corvidés, exceptionnellement belettes,

marthes ou fouines, putois). En cas de problèmes, nous prévenir.

Nous pratiquons une chasse raisonnée. Au niveau du faisan commun, le prélèvement est limité à un coq/chasseur/dimanche de chasse.

Aujourd'hui, le rôle des chasseurs est sujet à polémique. La chasse est encadrée et organisée.

Les Fédérations de chasseurs ont une mission de service public en matière de gestion de la faune sauvage et de ses habitants.

Même si le nombre d'accidents a diminué, nous devons rester vigilants pour notre propre sécurité mais aussi, celle des promeneurs et de tous les amoureux de la nature.

Cette année, nous sommes heureux d'accueillir des jeunes chasseurs dont deux en chasse accompagnée.

Nous faisons de notre mieux pour agir face aux dégâts causés par les sangliers sur les cultures. Merci au soutien de la Municipalité et des agriculteurs.

Le Président : Christian GALLIOT

LES PIÉGEURS DE RAGONDINS

La commune de Mohon compte 7 piégeurs agréés pour lutter contre les ragondins. En 2022, pendant la saison de piégeage, la prise a été de 69 animaux. Ils travaillent en collaboration avec le FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan). Les ragondins, très prolifiques, sont considérés comme une espèce invasive. Ils occasionnent beaucoup de dégâts sur les rives des cours d'eau.

Mohon 2022 dans le rétro

JANVIER 2022

Le marché communal voit le jour en janvier

Il s'installe, un vendredi sur deux (semaine paire) sur le parking de la salle polyvalente de 16h30 à 19h30. Une banderole est posée devant la Maison du Sénéchal le lundi précédent le marché.

MARS 2022

Le marché des créateurs

Il s'est déroulé du 1er au 31 mars 2022. Crée et organisé par Joël EVENAS dans le cadre de l'association l'Horizon, le marché des créateurs a pour vocation de proposer une vitrine aux artistes plasticiens œuvrant dans le domaine de la peinture ou de la sculpture ainsi qu'aux artisans et artisanes d'art de la région de Mohon et au-delà.

MAI 2022

Rougail-saucisses au profit du RPI

Le vendredi 13 mai 2022, une vente de plats à emporter Rougail-saucisses est organisée au profit de l'école du RPI Mohon/Saint-Malo des 3 Fontaines.

Le spectacle des enfants de l'école :
Les enfants de l'école ont offert un spectacle à leurs parents sur le thème des 4 saisons.

La foire aux plantes du 22 mai 2022

Le Comité des Fêtes a organisé sa 1ère foire aux plantes sur le parking de la Salle polyvalente.

JUIN 2022

■ Sur le circuit de motocross du Camboudin, le Moto Club de Saint-Marc accueille le championnat de France « MINIVERT ».

C'est la deuxième fois de son histoire que le Moto Club de Saint-Marc accueille un tel évènement.

Les landes de Saint-Marc, les chemins d'accès et les parcelles agricoles servant de parking ont fait l'objet d'un lifting particulier.

Pour être à la hauteur de l'évènement, les organisateurs avaient mis les bouchées doubles pour que tout soit fin prêt pour le jour « J », tant au niveau du circuit que de l'organisation et de l'accueil du public.

Les jours précédents le championnat, des bénévoles arrosaient le circuit qui devait être « à point » pour la course des jeunes compétiteurs.

Mohon 2022 dans le rétro

JUILLET 2022

■ Le 2 juillet 2022, s'est déroulée la kermesse de l'école du RPI Mohon / Saint-Malo des Trois Fontaines

Elle a eu lieu à St-Malo des 3 Fontaines par un bel après-midi sur l'espace qui sépare la Salle Sainte-Thérèse de la Salle paroissiale St-Malo. Après le petit spectacle donné par les enfants, c'était place aux jeux. Les enfants s'en sont donné à coeur joie. Les parents étaient contents, les organisateurs aussi.

■ Le 2 juillet 2022, en soirée, c'était aussi la fête au village au terrain de sport à Mohon

AOÛT 2022

La 83ème Semaine Fédérale Internationale de Cyclotouristes à Loudéac

Cet évènement de grande ampleur mettait en valeur la petite reine. Il s'est déroulé du 31 juillet au 1er août 2022.

Tous les circuits, classés en fonction de leurs difficultés, avaient de quoi satisfaire toutes les pratiques du vélo.

Un itinéraire différent chaque jour était proposé au départ de Loudéac. Ainsi, en sillonnant les terres d'Argoat, les touristes à vélo ont pu découvrir la richesse et la diversité du patrimoine naturel, historique et patrimonial de la Bretagne centrale.

Le 1er août 2022, les vélotouristes étaient invités sur le passé historique des Vicomtes du Porhoët et des Ducs de Rohan (tour de la Chèze, la cité de caractère de Josselin).

Au programme de cette journée, il y avait aussi Plumelec et la fameuse côte de Cadoudal.

De passage à Mohon, en groupe ou en couple, les cyclistes ont fait une halte- au Bar-tabac « La Bon'heure ».

Ce couple de vendéens trouvait que l'herbe était plus verte en Bretagne qu'en Vendée.

Eté 2022 : les cours d'eau sont à sec et la sécheresse s'installe

L'arrêté Préfectoral du 28 juillet 2022 classait la zone de gestion de l'Yvel et du Ninian en état de crise sécheresse (niveau 4) entraînant des mesures drastiques quant à l'utilisation de l'eau.

Mohon 2022 dans le rétro

SEPTEMBRE 2022

■ Le réseau de transport en commun, RIV bus et Transport à la Demande, évolue

La mobilité est une compétence de Ploërmel Communauté :

Depuis le 1er septembre 2022, ce service est étendu à l'ensemble du territoire de l'EPCI. Désormais, le réseau compte 9 lignes de bus. La ligne 6 dessert Mohon et la ligne 2 peut intéresser des Mohonnais selon leur domicile.

Tous les renseignements sont dans le « Guide du voyageur » à l'accueil de la mairie ou sur Riv-info.bzh, Tél : 02 97 73 20 73 - Mail : bus.riv@ploermelcommunaute.bzh

Le trajet du « BUS LIGNE 6 » :
Josselin/Bellevue/La Grée St Laurent/Lanouée/Mohon

Le trajet du « BUS LIGNE 2 » :
Ploërmel/Taupont/Saint-Malo des 3 Fontaines/Guilliers/Le Bourdonnais/Evriguet/Saint-Brieuc de Mauron/Mauron

■ Le vide grenier du 4 septembre 2022 est un succès

Il y avait de l'animation dans le bourg de Mohon le 4 septembre dernier. De la Rue de la Mairie à la Rue du Calvaire et le long de la Rue du Moulin, des professionnels et beaucoup de particuliers avaient posé leurs étals pour le traditionnel videgrenier de septembre
Après deux ans d'absence et une météo favorable, le videgrenier a été un succès. Il y avait des exposants et beaucoup de visiteurs.

DÉCEMBRE 2022

Le Téléthon 2022

Cette année, à Mohon, grâce à la mobilisation des associations à l'approche des 2 et 3 décembre, le téléthon a permis de collecter la somme de 2 908.00 € à l'AFM Téléthon pour la recherche.

Un grand merci à tous les organisateurs, les participants, la municipalité, les visiteurs, les convives et les personnes qui ont offert des denrées et des lots pour la tombola.

L'assiduité des bénévoles et la variété des activités proposées ont permis, une fois de plus, de transformer cet évènement en un moment convivial et récréatif.

L'Arbre de Noël des écoles du RPI Mohon/Saint-Malo des 3 Fontaines

Le vendredi 9 décembre, tous les élèves des écoles du RPI Mohon/Saint-Malo des 3 Fontaines ont participé au spectacle de « Barbenpaille » donné à l'occasion de l'arbre de Noël.

Si les élèves des classes de CM1 et CM2 étaient des acteurs, les petits de petite et moyenne section se sont déguisés en différents légumes car l'histoire racontait la vie au jardin. Le spectacle en chansons relatait les interventions des corbeaux, des parasites, des vers et des insectes… Il s'en passe des choses au jardin au fil des jours. Puis, tous en chœur, ils ont chanté « Petit papa Noël ». Leur voeu a été exaucé. Le Père-Noël est arrivé en chair et en os dans son traîneau flambant neuf. Il a distribué des friandises aux enfants qui, un à un, se sont assis à côté lui dans le traîneau. Que d'émotions !

Mohon 2022 dans le rétro

DÉCEMBRE 2022

Le dimanche 19 décembre 2022 : repas des aînés

Le repas du CCAS a réuni 80 convives de plus de 70 ans. Etaient aussi invités les Conseillers Municipaux, Frère Nicolas et les membres du Comité Consultatif Communal d'Action Sociale que nous remercions vivement. Chacun a pu admirer le décor de la scène et la décoration des tables réalisées par des mains expertes.

Que peuvent se raconter un Maire et un Maire honoraire ?
Réponse : Des histoires de Maires

Les doyens à l'honneur :

Mme Marguerite LAUNAY (Hiniac) 98 ans et M. et Mme André et Denise ROUILLARD, 94 et 91 ans. Ils habitent à la Pierre Bise.

Les doyens ont reçu un panier gourmand des mains de Mme Vanessa CHASLES récemment élue.

Nous remercions le restaurant « La Bon'heure », tant pour le repas que la qualité du service.

C'est en 1998 que, pour la 1ère fois, le repas du CCAS avait lieu dans la salle polyvalente.

Cette salle que nous utilisons régulièrement a été construite et inaugurée sous la mandature d'André ROUILLARD, Maire, en complément de la rénovation de la Maison du Sénéchal et de la réhabilitation de la longère attenante.

Aujourd'hui, cet ensemble nécessite une rénovation énergétique qui sera réalisée sous la mandature du Maire Francis MAHIEUX.

2022 au Grand Pont : de l'assèchement aux inondations

2022, une année atypique !

Selon Météo-France, l'année 2022 a été marquée par cinq vagues de chaleur dont deux hors saison.

Des mesures ont été prises pour faire face à la sécheresse causée par un déficit hydrique important.

évènements marquants 2022

LES POMPIERS SONT SUR TOUS LES FRONTS

Pour les pompiers, l'année 2022 laissera le souvenir d'une activité intense en raison des trop nombreux incendies de l'été.

Au niveau du Morbihan, il a été comptabilisé 584 interventions dans les espaces naturels contre 77 en 2021.

Le jour où les pompiers volontaires du Centre de Secours de La Trinité-Porhoët fêtaient leur Sainte Patronne, le député Paul MOLAC, les Conseillers Départementaux Hania RENAUDIE et Nicolas JAGOUDET, les Maires et représentants des communes leur ont rendu hommage.

En cette année 2022, le centre de secours de la Trinité-Porhoët a effectué 299 interventions : 222 concernaient l'assistance à personne dont 42 accidents routiers. Les soldats du feu ont aussi combattu 67 incendies dont celui qui a détruit 400 hectares de végétation dans la mythique forêt de Brocéliande.

LE BOURG DE MOHON ET SES COMMERCES

Mai 2022 : M. Vincent LACOMBE, boulanger cesse son activité.

Juillet 2022 : Mme Nathalie QUESTROY a repris le Bar-Tabac Restaurant qui s'appelle désormais : « La Bon'Heure ».

CHANTIERS ET STAGES À CARACTÈRES ÉDUCATIFS

Pendant les vacances scolaires de Pâques, de l'été et de la Toussaint, les ados de la Commune, encadrés par les agents du service technique, des Conseillers Municipaux et des bénévoles ont participé à des activités dans le cadre des « Chantiers et stages à caractère éducatif ».

Département du Morbihan

Nos Conseillers Départementaux

Ils sont les représentants du canton de Ploërmel depuis les élections départementales des 20 et 27 juin 2021.

Mme Hania RENAUDIE, Maire de Campénéac, est membre et secrétaire de la Commission : insertion, famille, enfance et action sociale.

M. Nicolas JAGOUDET, Maire de Josselin, est membre de la Commission permanente du Conseil départemental qui gère, entre autres, les séances plénières et les affaires courantes.

Le Conseil Départemental, pour exercer ses compétences a, en plus de la commission permanente, sept commissions thématiques.

Les Compétences du Département

- Les personnes âgées et Handicapées
- L'enfance et la famille
- Le développement et l'insertion
- La solidarité territoriale
- L'éducation
- La culture
- Les infrastructures

L'action sociale du Département

Le Département est un acteur incontournable de l'action sociale et des solidarités. Il consacre plus de 65% de son budget de fonctionnement à ces problématiques dont 50% en faveur des personnes âgées ou handicapées (APA, PCH, ASH).
Il pilote la politique de protection maternelle et infantile et accompagne les parents pour la prise en charge de leurs enfants.
Il a en charge le RSA (Revenu de Solidarité Active).

La Solidarité Territoriale

Le Département est le 1er partenaire des 250 communes morbihannaises et aussi de leurs intercommunalités pour assurer l'équilibre du territoire en matière de développement grâce au PST (Programme de Solidarité Territoriale).
Il a en charge les collèges publics et participe aux travaux dans les collèges privés.
Il est un acteur privilégié de la conservation du patrimoine et encourage le développement des affaires culturelles.

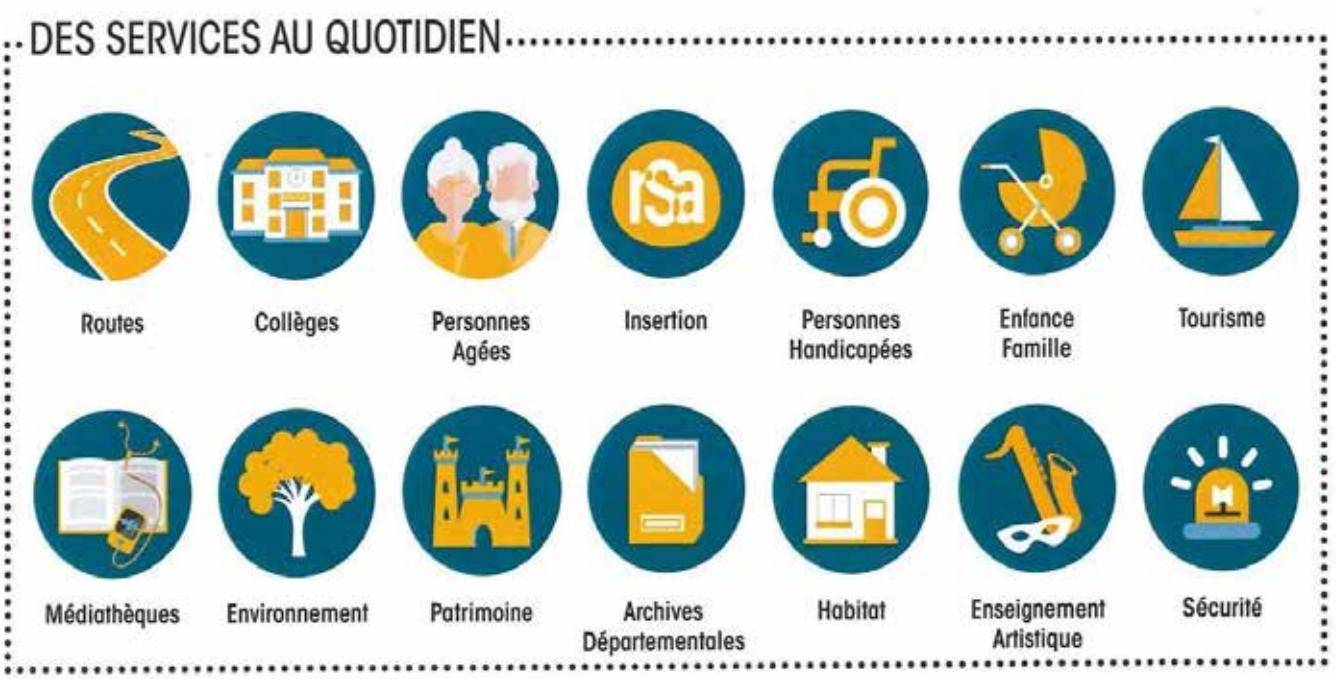

Département du Morbihan

Les actions sociales et solidaires

Parmi les nombreuses compétences du Département, il y a les prestations individuelles attribuées, sous conditions, aux personnes âgées et handicapées :

• APA : Allocation Personnalisée D'Autonomie
Elle est destinée aux personnes de plus de 60 ans vivant à domicile ou en logement collectif et faisant face à la perte d'autonomie.

• PCH : Prestation de Compensation du Handicap
Elle permet la prise en charge de certaines dépenses liées au handicap.

• ASH : Aide Sociale à l'Hébergement
Elle permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement d'une personne de plus de 65 ans en accueil familial ou en établissement. L'ASH peut être remboursée au Département lors d'un héritage ou d'une donation.

Les démarches

Des lieux d'accueil, répartis sur tout le territoire existent pour aider et accompagner les personnes et leur famille dans leurs démarches :

• Maison Départementale de l'Autonomie
MDA : 0800 056 200

• Les Espaces Autonomie Santé

ESPACE AUTONOMIE SANTÉ EST MORBIHAN

Myriam LE GOFF
Responsable de la Coordination Territoriale
Mail: m.legoff@eaem.bzh
Mess.sécurisée myriam.legoff@telesantebretagne.org
Port 06 69 71 36 91
Fixe 02 30 06 05 60
Espace Autonomie Santé - Est Morbihan
PA de Tirpen - La Paviotaie
56140 Malestroit
www.eaem.bzh
Dispositif d'appui à la coordination

• Le Centre Médico Social de Ploërmel :
Tél : 02 97 73 22 00
Assistantes sociales : Mmes ABJEAN, JOSSET, HEMERY et QUADJAR.

La solidarité territoriale

Grâce au dispositif PST (Programme de Solidarité Territoriale), le Département investit dans les territoires. Il soutient et accompagne les Communes et leurs groupements dans leurs projets (écoles, maisons de santé, voies vertes, salles polyvalentes, rénovation des centres-bourgs, voiries, infrastructures…).
Le Département intervient aussi dans l'habitat, le tourisme, l'animation territoriale, l'environnement, la prévention et sécurité à travers le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours 56).

Les aides à la voirie communale

Le Département soutient les travaux de création et d'entretien de voirie situés en agglomération ou hors agglomération.
Ainsi, Mohon, pour son programme d'investissement pluriannuel, a bénéficié de subventions à hauteur de :

• 40% sur les voies communales hors agglomération
Soit 11 650.00 € accordées pour des dépenses prévisionnelles HT de 29 125.00 € (Launay Geffray/Launay-Caro/la Ville Martel/ La Ville au Voyer/ le Quillo). Le montant des travaux réalisés en 2022 est de 42 587.99 €.

• 35% pour les travaux de voirie en agglomération
Pour les travaux situés rue du Four, Impasse du Verger et le parking de la salle polyvalente, les subventions accordées sont de 11 338.95 € pour des dépenses subventionnables de 32 397 €. Le montant de travaux effectués est de 34 844.15 €.

Aides financières exceptionnelles

En raison des recettes provenant d'un marché de l'immobilier florissant en 2021, le Département du Morbihan a décidé de subventionner, pour chaque commune de son territoire, des travaux de voirie et mobilier urbain à hauteur de 80% sur un montant de dépenses plafonné à 62 500.00 € HT.
Ainsi, une subvention de 50 000. 00 € est venue abonder le budget de la Commune.

Besoin d'une aide, d'un conseil ? Vos élus sont à votre disposition

POUR CONTACTER VOS ÉLUS du canton de Ploërmel

Hania RENAUDIE : hania.renaudie@morbihan.fr
Nicolas JAGOUDET : nicolas.jagoudet@morbihan.fr
Collaboratrice : isabelle.chiocci@ morbihan.fr
02 97 54 83 92

Une compétence de Ploërmel Communauté

En ce qui concerne la gestion des ordures ménagères, le territoire de Ploërmel Communauté est coupé en deux zones avec des disparités importantes :

- En zone sud, Ploërmel Communauté assure la prévention et la collecte des déchets et le SITTOMMi prend en charge le traitement des déchets.
- Pour les secteurs de Mauron et du Porhoët, l'EPCI a délégué la compétence « déchets » au SMICTOM Centre Ouest Ille et Vilaine. Cet organisme public, financé par la redevance, a en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères. Il assure aussi la gestion des déchèteries présentes sur son territoire.

Les changements de 2022

Les consignes de tri sont les mêmes pour tous sur tout le territoire de Ploërmel Communauté. En effet, depuis le printemps 2022, tous les emballages se trient et peuvent donc être déposés dans la poubelle jaune. Cependant, la vigilance s'impose car les erreurs de tri entraînent des refus importants qui pénalisent l'efficacité du système de tri sélectif. Les ménages, pour qui la poubelle jaune serait devenue trop petite, peuvent se rapprocher du SMICTOM pour en obtenir une autre correspondant à leurs besoins et ce, gratuitement.

Contact :

Kathleen VALLEE
Agent administratif
5 ter, rue de Gaël - 35290 Saint-Méen-le-Grand
02 99 09 57 26
www.smictom-centreouest35.fr

Une fiscalité en hausse

Afin de réduire le recours à l'enfouissement des déchets ultimes non valorisables, le gouvernement a décidé d'augmenter la taxe sur les activités polluantes : la « TGAP ». Il est donc impératif de réduire le volume des déchets et de trouver des solutions de valorisation plus vertueuses que l'enfouissement.

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ».

D'ailleurs, en 2024, tout le monde sera tenu de valoriser ses déchets alimentaires par le compostage.

Le calcul de la redevance incitative

Les usagers reçoivent une facture comprenant :

• L'abonnement au service pour l'année en cours.
Il est obligatoire et identique pour tous les usagers. Il contribue au financement de l'ensemble du service déchets.

• Le forfait de 18 levées pour la même période.
Il est obligatoire et dû pour chaque foyer.
Son prix est fonction du modèle de bac.
Il contribue au financement de l'ensemble du service déchets et correspond au coût de 18 vidanges. Vous pouvez consulter le nombre de levées sur **« Ecocito ».**

• Les levées supplémentaires
Elles constituent la part variable de la redevance et correspondent au décompte des levées supplémentaires effectuées l'année précédente.

Les calendriers de collecte 2023

• Ordures ménagères : Bacs verts
La collecte a lieu tous les lundis ou est décalée au mardi quand le lundi est férié.

• Tri sélectif : Bacs jaunes
Les déchets recyclables sont collectés le mardi tous les 15 jours. Elle peut être décalée au mercredi si le lundi précédent est férié.

An 2023	Mardi	Mardi	Mardi
Août	01	16 report	29
Septembre	12	26	
Octobre	10	24	
Novembre	07	21	
Décembre	05	19	

LE SMICTOM CENTRE OUEST

Ses fonctions :

Il assure la gestion de la collecte :
- Des bacs jaunes individuels
- Des bacs verts des ordures ménagères munis d'une puce
- Des colonnes à verre

Il assure la gestion des déchèteries.

La déchèterie des Tertres est ouverte :
- Les lundis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à18h
- Les samedis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Il assure de traitement de 50 000 T de déchets/an : Il gère une unité de valorisation organique (Uvéor), le stockage des déchets non dangereux et le stockage de déchets inertes (gravats). Il informe les usagers et propose des actions pour :
- Sensibiliser au tri des déchets
- Réduire la production de déchets
- Développer une économie circulaire : « Territoire Econome en Ressources »

Les bio-déchets :

Définition : « Les bio-déchets sont des déchets non dangereux biodégradables (déchets alimentaires ou de cuisine, épluchures, reste de repas…) qui se dégradent sous l'action des bactéries et de micro-organismes ».
Ils représentent près de la moitié de la poubelle moyenne d'un ménage. Leur traitement à la source permet de produire un compost de qualité.
Le tri à la source des bio-déchets : A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires.

La grille tarifaire des particuliers

Tarification au 1er janvier 2023 en euros :

Modèle de bac vert en litres	80	120	180	240
Abonnement au service	58.38	58.38	58.38	58.38
Forfait incluant 18 levées	79.94	161.67	243.40	318.85
Facturation 2023 (18 levées)	138.32	220.05	301.78	377.23
Tarif/levée en + (18 à 26)	3.46	4.89	7.12	9.82
Tarif/levée en + (26 et plus)	5.00	7.00	10.00	14.00

La grille tarifaire des résidences secondaires (en euros) :

L'application de la tarification est soumise à l'envoi de justificatifs : (Taxe d'habitation 2022). Les résidences secondaires disposant d'un bac vert autre que 120 L seront facturées en tant que résidences principales.

Modèle de bac vert en litres	120
Abonnement au service	58.38
Forfait incluant 12 levées	92.51
Facturation 2023 (12 levées)	150.89
Tarif/levée en + (au-delà de 12)	11.53

Le financement de l'ensemble du service

Il est assuré par les parts fixes de la redevance des ordures ménagères (l'abonnement au service et le forfait 18 levées).

Les déchets produits sur le territoire

En 2021, le Smictom Centre Ouest a pris en charge 559 kg de déchets
par habitant dont :
- 115 kg d'ordures ménagères (bac vert) qui sont traitées sur l'usine de Gaël.
- 51 kg d'emballages et de papiers (bac jaune) qui sont retriés par matière dans un centre de tri pour être recyclés.
- 48 kg de verre (colonne à verre) qui sont transférées dans une usine verrière pour être refondus.
- 131 kg de végétaux valorisés en agriculture.
- 214 kg d'autres déchets (déchèteries) : Bois, meubles, encombrants, gravats…dont les tonnages continuent à augmenter dans les déchèteries.

France Services

Les « Maisons France Services » de Ploërmel Communauté, proches de vous et proches de chez vous, sont des espaces pour vous aider dans vos démarches administratives et numériques de la vie quotidienne.

LES DIFFÉRENTS SITES

4 Sites physiques :

France services PLOËRMEL
10, boulevard des Carmes
56 800 Ploërmel
02 56 61 80 02

France services JOSSELIN
3, rue des Remparts
56 120 Josselin
02 97 22 24 90

France services MAURON
1, place Henry Thébault
56 430 Mauron
02 97 22 91 62

France services
LA TRINITE-PORHOËT
4, rue du Moulin
56 490 La Trinité-Pt
02 97 93 93 69

1 bus itinerant

BUS France services :
ICI PLO.Com 6 06 31 24 37 89

Planning des permanences :
Mohon, Place de la Mairie
Semaines impaires de 9h15 à 12h15

Une adresse mail unique :

franceservices@ploermelcommunaute.bzh

Des espaces pour vous accueillir

• PLOËRMEL
Lundi : 9h à12h & 13h30 à 17h30 sur RDV
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 17h30

• JOSSELIN
Lundi : 9h à12h & 13h30 à 17h30 sur RDV
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 17h30

• MAURON
Lundi : 9h à12h & 13h30 à 17h30 sur RDV
Mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 13h30 à 17h30

• LA TRINITE-PORHOËT
Lundi : de 9h à12h & de13h30 à 17h30 sur RDV
Mardi et mercredi : de 9h à 12h & de 13h30 à 17h30
Jeudi et vendredi : de 9h à 12h

Les permanences dans les sites

Divers partenaires locaux effectuent des permanences régulières dans les différents sites.

Retrouvez les lieux, jours et horaires des permanences sur le site internet : **ploermelcommunaute.bzh**

Rubrique : « France services »

Les espaces « France services » sont des guichets uniques polyvalents qui permettent aux habitants d'accéder à un service public de proximité et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit.

France Services

LES SERVICES PROPOSES

Des agents formés vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit dans vos démarches administratives et numériques du quotidien.

Emploi	Utilisation du site pole-emploi.fr (inscription, actualisation mensuelle, impression attestations), etc...
Retraite	Information retraite CARSAT, MSA et autres caisses, création de compte assurance retraite, demande de retraite, etc...
Famille	Demande de prestations (RSA, prime d'activité...), impression attestations sur les sites caf.fr et msa.fr, etc...
Santé	Création de compte ameli.fr à la CPAM ou de compte MSA, demande de carte vitale, demande de complémentaire santé solidaire (C2S), impression attestations, etc...
Justice	Mise en relation avec les juristes de l'accès au droit ou le conciliateur de justice (information juridique dans tous les domaines de la vie quotidienne, litige, conflit), etc...
Finances	Création de compte impot.gouv.fr, aide à la déclaration de revenus, mise en relation avec les agents des finances publiques, etc...
Véhicules	Utilisation du site ants.fr, demande de carte grise, demande de permis de conduire, changement d'adresse, vente de véhicule, etc...
État civil	Pré-demande de carte d'identité et de passeport sur le site ants.fr, demande d'acte d'état civil en ligne, etc...
Logement	Demande d'aide au logement, demande de logement social, demande d'aide en ligne pour la rénovation de l'habitat, etc...

À votre disposition sur place en accès libre : un espace documentaire et un espace informatique « le kiosque » qui est équipé d'un scanner et d'une imprimante pour effectuer vos démarches de manière autonome.

NOS PARTENAIRES NATIONAUX

L'Assurance Maladie — L'Assurance Retraite — Allocations familiales — La Poste — Finances publiques

msa santé famille retraite services — point-justice — pôle emploi — Agence nationale des titres sécurisés

France Services

LES PERMANENCES SUR NOS SITES

Divers partenaires locaux effectuent des permanences régulières dans nos différents sites.

ADIL
Association départementale d'information sur le logement
02 97 47 02 30 (sur RDV)

ADNM
Accès au droit Nord Morbihan
02 97 27 39 63 (sur RDV)

ATLAS PRESTATIONS
02 97 47 67 37 (sur RDV)

CAF
Caisse d'allocations familiales
Travailleuses sociales
02 97 62 28 52 (sur RDV)

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
02 97 63 52 36 (sur RDV)

CMS
Centre médico-social
Assistantes sociales
02 97 73 22 00 (sur RDV)

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Sur RDV via le formulaire de saisine sur **ploermel**communaute.**bzh** rubrique *France services* ou à l'accueil de chaque France services

DDFIP
Direction départementale des finances publiques
Sur RDV via impots.gouv.fr (avec ou sans compte fiscal), rubrique *contact et rendez-vous* ou à l'accueil de chaque France services

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS
07 88 41 87 43 (sur RDV)

EAS EST MORBIHAN
Espace autonomie santé
02 30 06 05 60
(avec et sans RDV)

FNATH
Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés
06 76 59 45 72 (sur RDV)

FRANCE VICTIMES
02 97 47 66 68 (sur RDV)

LADAPT OUEST
07 56 00 38 84 (sur RDV)

LASER EMPLOI
02 97 46 51 11 (sur RDV)

MISSION LOCALE
02 97 73 57 00 (sur RDV)

PJJ
Protection judiciaire de la jeunesse
(sur convocation)

PÔLE EMPLOI
Permanence d'un conseiller accompagnement global
39.49 (sur RDV)

SAUVEGARDE 56
02 97 81 37 55 (sur RDV)

SOLIHA
Prestataire de Ploërmel Communauté dans le cadre de l'OPAH
02 97 40 96 96 (sur RDV)

SPIP
Service pénitentiaire d'insertion et de probation
(sur convocation)

UDAF
Union départementale des associations familiales
02 97 54 79 18 (sur RDV)

UFC QUE CHOISIR
02 97 84 74 24 (sur RDV)

WIMOOV
prestataire de Pôle emploi proposant des solutions de mobilité
(sur convocation)

Retrouvez les lieux, jours et horaires des permanences sur le site internet ploermelcommunaute.bzh rubrique « France services ».

Les permis de construire accordés - Année 2022

Date des autorisations	Bénéficiaires	Adresse des travaux	Nature des travaux
11 avril 2022	GAEC des Deux Phoenix	5 Hiniac	Changement de destination et modification d'un bâtiment agricole
15 avril 2022	M. et Mme Jean-Luc CORBEL	8 Rue des Marétiaux Hameau de Sévigné	Construction d'une maison individuelle
15 juillet 2022	M. SCOAZEC & Mme LE DEVEHAT	27 Rue des Marétiaux Hameau de Sévigné	Construction d'une maison individuelle
23 septembre 2022	Mme Cindy BERTHAUX	5 Rue des Marétiaux Hameau de Sévigné	Construction d'une maison individuelle
17 octobre 2022	M. Quentin LEVASSEUR & Mme Maëla HALBOUT	32 Rue des Marétiaux Hameau de Sévigné	Construction d'une maison individuelle en bois

Les déclarations préalables - Année 2022

Date des autorisations	Bénéficiaires	Adresse des Travaux	Nature des Travaux
10 février 2022	Mme Emilie JEGO	2 place de l'Eglise	Changement des ouvertures
10 février 2022	GAEC JAGOREL	2 Le Petit Pourhaut	Abattage de peupliers
21 février 2022	M. Hippolyte CHARRIAU	3 Bréhélu	Fenêtres de toit
22 février 2022	M. Robert CANDY	9 rue Saint Vran	Construction d'une véranda
8 mars 2022	M. Alfred ELIE	1 Le Bos	Construction d'un abri de jardin
18 mars 2022	M. Christian GALLAIS	1 rue des Courtils	Construction d'un abri de 12 m²
31 mars 2022	M. Christian CARRE	6 rue du Tronc	Couverture d'un hangar
31 mars 2022	M. Anton LAURET	11 Tréfouët	Modification de façade
12 avril 2022	M. & Mme JEHANNIN	16 Le Clos du Tertre	Construction d'une véranda
12 avril 2022	M. Jean-Marie MOTYKA	21 rue des Marétiaux	Construction d'une véranda
12 avril 2022	Mme Dune EVENSEN	15 Bréhélu	Réfection d'une toiture
12 mai 2022	M. Alain LE BRIS	18 Le Gazon	Construction d'un abri de jardin
12 mai 2022	M. Christophe MEYLHOC	25 Courant	Installation de panneaux solaires photovoltaïques
5 juillet 2022	M. Anthony RONCIERE	11 Bréhélu	Fenêtres de toit
28 juillet 2022	M. Eric ALIA	17 La Mulotière	Pose de 6 fenêtres de toit
16 août 2022	M. Jordan BARBE	11 Casteldeuc	Installation de 8 panneaux solaires photovoltaïques
19 août 2022	Eco Habitat Energie	4 Penguily	Installation de 12 panneaux solaires photovoltaïques
20 septembre 2022	Mme Chantal DESBOIS	16 Courant	Modification de façades (ouvertures)
4 octobre 2022	M. Cédric BIGORGNE	9 Garcelmont	Modification des ouvertures avec pose de fenêtres de toit
18 octobre 2022	M. Christophe MEYLHOC	25 Courant	Toiture
17 novembre 2022	M. Sébastien PETIT	15 La Touche	Installation de 8 panneaux solaires photovoltaïques
21 novembre 2022	CAP SOLEIL-CSE	2 Launay Geffray	Installation de 12 panneaux solaires photovoltaïques
5 décembre 2022	M. Louis-Marie COUETIL	2 Le Gazon	Installation de panneaux solaires photovoltaïques
5 décembre 2022	M. Bernard PERNEL	10 rue des Clerjorets	Création de fenêtres de toit
5 décembre 2022	Mme Olivia DUPIRE	6 La Touche	Création d'une ouverture fenêtre fixe
12 décembre 2022	Mme Monique PICHARD	4 Les Courrayes	Elagage le long des voies publiques, le long des parcelles et dans deux bois
12 décembre 2022	M. Pierre LA PORTE DES VAUX	17 rue du Porhoët	Remplacement de 2 fenêtres de toit et d'un lanterneau par une fenêtre de toit

Etat civil 2022

NAISSANCES : *Ils sont le sourire de nos berceaux*

10 février 2022 > **Zoë DUBOIS**
2 rue du Calvaire

17 mai 2022 > **Inaya GAUBICHER**
19 Les Touches

8 septembre 2022 > **Jean-Paul MALARD**
17 Le Clos du Tertre

18 septembre 2022 > **Ewen DUFFOURG**
1 rue de la Gare

20 septembre 2022 > **Ruby HOMBROUCKX**
8 La Mulotière

28 octobre 2022 > **Amandine De SMET FRENAY**
6 Quénogé

MARIAGES : *Ils se sont unis*

11 juin 2022 > **Mme CAMGRAN & M. BARGAIN** > 15 Rue du Tronc

27 août 2022 > **Mme PONROY & M. GUILLEN** > 1 Quénogé

DÉCÈS : Nous présentons à leur famille nos sincères condoléances

7 janvier 22 > **Mme Thérèse LETOURNEUR,** née BERNARD > 92 ans > 10 Place de l'Eglise

13 janvier 22 > **M. Jean VENTRE** > 77 ans > 30 Bodieu

14 mars 22 > **M. Gilbert MICHE** > 83 ans > 9 Rue du Four

28 mars 22 > **M. Eugène BESNARD** > 76 ans > 27 Bodieu

21 mai 22 > **M. Marcel LAVERSANNE** > 86 ans > 10 Le GAZON

7 juin 22 > **Mme Marie-Madeleine LEFEUVRE,** Née GUILLO > 85 ans > 11 rue du Porhoët

16 juin 22 > **M. Roger DANET** > 63 ans > 10 Bodieu

11 juillet 22 > **Mme Léonie GAPAILLARD**, née LOUESDON > 90 ans > Rue du Calvaire

12 juillet 22 > **M. Damien, Rémy BARGAIN** > 37 ans > 15 rue du Tronc

28 septembre 22 > **M. Léon JANVIER** > 98 ans > 2 Les Clèches

4 octobre 22 > **Mme Marylin KEARNS**, épouse RAVEN > 72 ans > 4 La Mulotière

14 octobre 22 > **M. Pierre-Yves TALDU** > 85 ans > 18 rue de la Gare

12 novembre 22 > **Mme Marie JAGOREL** > 89 ans > Rue de la Mairie

26 novembre 22 > **Mme Augustine COURTEL**, née LOUESDON > 93 ans > La Ville au Voyer

12 juillet 22 > **Mme Marie LE TEXIER**, née BOUEDO > 71 ans > SAINT NAZAIRE

15 janvier 22 > **Mme Yvette GAUDAIRE**, née DENOUAL > 86 ans > La NORVILLE (91)

16 février 22 > **Mme Marie-Antoinette ALLIX**, épouse ALLAIN > 77 ans > FREJUS

18 mars 22 > **Mme Simone MOREL**, née BRAJEUL > 86 ans > PLOËRMEL

13 mai 22 > **M. André GOUEDO** > 91 ans > PLOËRMEL

17 mai 23 > **Mme Valérie AUDRAIN** > 52 ans > GOURHEL

6 juin 22 > **Mme Marie-France LORANT**, née BOUGUE > 72 ans > PLOËRMEL

11 juin 22 > **M. Armel CHANAUX** > 87 ans > JOSSELIN

29 juin 2022 > **M. Noël MOREL** > 65 ans > PLOËRMEL

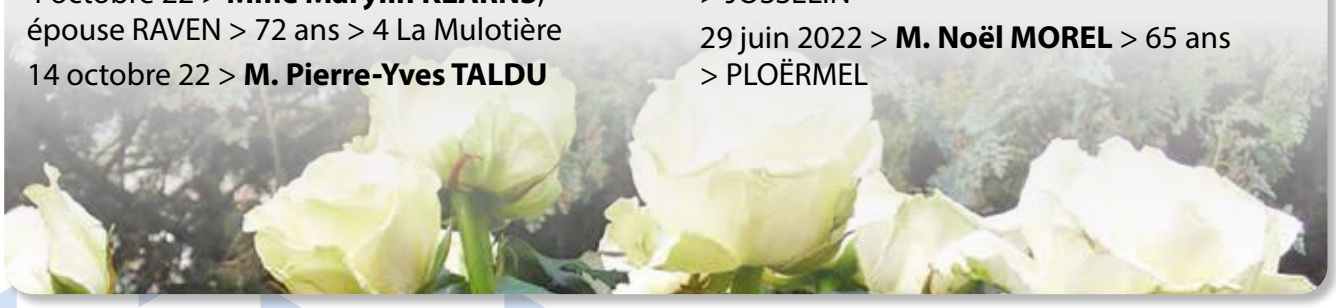

LISTE DES ASSOCIATIONS

Nom	Nom du Président	Adresse	N° de téléphone	N° Portable
Comité des Fêtes	BOUTE Jean-Louis	10 rue Saint Vran	02 97 22 80 25	
Club de l'Amitié	VINCENT Annick	11 Bodieu	02 97 93 94 54	
EMSM(Football)Entente Mohon/ Saint-Malo	MORIN Alexandra	5 rue du Fournil 56490 GUILLIERS	O2 97 74 46 55	06 86 77 42 85
Club des Supporters de l'E.M.S.M.	MICHE Patrice	14 Launay Caro	02 97 22 84 74	
Club Cyclo Saint-Marc	NORMAND Patrick	8 rue des Clerjorets	02 97 93 91 40	
M.R.J. : Mohon Reste Jeune	BLANDEL Matthieu			06 99 22 35 68
Majorettes	BERNA Reine Marie	12 rue des Courtils	02 97 73 40 06	06 86 41 35 24
Breizh Propulsion		21 rue Joseph Herpe		06 67 48 74 99
Anciens Combattants d'Algérie	MOREL Claude 02 97 74 43 41	Courant	BOUEDO M-C 02 97 93 94 31	BOSCHET René 02 97 93 93 33
A.P.E.L.	CLERO Xavier	13 rue des Courtils		06 06 87 81 22
O.G.E.C.	VANDEDERKOVE Marie-Véronique	Le Clos du Tertre		
Lire à Mohon	HILLION Marie-Annick	3 rue des Clerjorets	02 97 93 94 11	
Société de Chasse	Galliot Christian	Le Camboudin		07 61 11 21 76
A.D.M.R. : Aide à Domicile en Rural Milieu	MAHIEUX Francis	7 rue de la Mairie (Salle Polyvalente)	02 97 93 98 81	06 79 04 31 64
Moto Club Saint-Marc	GALLIOT Christian	Le Camboudin		07 61 11 21 76
Studio le Rocher	LAFONTAINE Jean-Yves			06 22 42 84 65
La Truite du ¨Porhoët	LE BEAU Michel	18 rue d'Armor 56490 MENEAC	02 97 93 33 25	
Les Riverains de Beau Soleil	MICHE Mikaël	5 Lotissement Beau Soleil	02 97 93 96 71	
Les Trompes du Porhoët	DELANOË Gérald	19 rue du Paradis	02 97 74 52 38	
Chorale Trinitoust	DEBUCHY Georges	La TRINITE PORHOËT		06 21 22 97 50
Poker Club de Mohon	BERNADO Olivier	10 rue de la Gare		06 13 80 38 40
Gymnastique	KERDAL Marie-Thérèse	1 rue des Ecotais	02 97 93 96 51	
Association L'Horizon	EVENAS Joël	Rue du Calvaire		06 65 77 76 36
C.L.K. Jeux	LADEVESE Léti	7 Rohello		06 82 79 11 76

Au niveau de Ploërmel Communauté

Un guide des activités sportives, sociales, culturelles et de loisirs présentes sur le territoire de Ploërmel communauté est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Une brochure sur les Espaces Publics Numériques « EPN » est également à votre disposition pour présenter les lieux d'initiation et d'utilisation « des services numériques » proches de Mohon.

Calendrier des évènements 2023

AOÛT 2023			
Vendredi 25, samedi 26, dimanche 27 août	Festival	Studio Le Rocher	Le Hangar
SEPTEMBRE 2023			
Samedi 2 septembre	Concours de Palets	EMSM	Terrain des Sports
Dimanche 3 septembre	Vide Grenier	Comité des Fêtes	Rues du Centre Bourg
Vendredi 22 septembre	Concours de belote	Club de l'Amitié	Mille Club
Dimanche 24 septembre	Tournoi	Poker Club	Salle Polyvalente
OCTOBRE 2023			
Samedi 14 octobre	Potée des Ecoles	APEL du RPI	Salle Polyvalente
NOVEMBRE 2023			
Samedi 4 novembre	Bourse aux jouets	Comité des Fêtes (Au profit du Téléthon)	Mille Club
Vendredi 10 novembre	Assemblée générale	MRJ	Mille Club
Samedi 11 novembre	Cérémonie armistice	UNACITA	
Samedi 18 novembre	Repas des chasseurs	Société de chasse	Salle Polyvalente
Samedi 25 novembre	Repas des ainés	Mairie de Mohon	Salle Polyvalente
DÉCEMBRE 2023			
Vendredi 1er décembre	Concours de belote	Club de l'Amitié	MILLE CLUB
Vendredi 1er, samedi 2 décembre	Téléthon	Comité des Fêtes	Salle Polyvalente
Vendredi 8 ou 15 décembre	Arbre de Noël	APEL	Salle Polyvalente

Création et Impression LE MAIRE 02 96 28 41 54